



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER

RAPPORT
D'ACTIVITÉ

2023
2024



EDITORIAL

« Après une année 2022 marquée par l'évolution statutaire de l'Université de Montpellier en établissement public expérimental et la pérennisation du programme d'excellence I-SITE (PEI), 2023 a permis de confirmer la dynamique engagée depuis plusieurs années pour faire de notre université une référence mondiale, reconnue tant pour son rayonnement académique et scientifique, que pour ses capacités d'innovation et de transformation dans une société en perpétuelle mutation.

Du lancement de l'école de santé numérique au déploiement des projets de l'institut ExposUM, de la labellisation en tant que Pôle Universitaire d'Innovation (PUI) à l'adoption d'un schéma directeur de la transition écologique en passant par la poursuite des dispositifs portés par le PEI, l'ensemble de la communauté universitaire a démontré en 2023 sa détermination à s'engager pour faire face aux enjeux auxquels une grande université comme la nôtre doit répondre.

C'est donc une vue d'ensemble des faits marquants de cette année 2023 que je vous propose de parcourir avec ce rapport qui esquisse également les actions qui sont en cours de développement en cette année 2024. Nous y reviendrons plus en détail dans la prochaine édition.

Les activités présentées ici reflètent les principes fondamentaux que défend notre établissement pour une formation qui évolue et s'adapte à l'indispensable réussite de ses étudiantes et de ses étudiants et pour une recherche, éthique et innovante, à même de répondre aux grands défis sociétaux. Sur les questions d'égalité femmes/hommes, de lutte contre toutes les formes de discrimination, d'enjeux environnementaux, d'intégrité scientifique ou encore dans les relations sciences-société, l'UM s'engage, innove et fait référence.

Je tiens à exprimer mes sincères remerciements envers toutes celles et tous ceux qui ont contribué, tout au long de l'année, au bon fonctionnement et au rayonnement de notre université.

Je vous souhaite une excellente lecture. »

Philippe Augé,
Président de l'Université de Montpellier.

SOMMAIRE

Recherche & innovation	p. 6
Formation & vie étudiante	p. 16
International	p. 23
Responsabilité sociale et environnementale	p. 30
Modernisation	p. 39

Chiffres clés

RECHERCHE ET INNOVATION

5
pôles de recherche

2 866
agents affectés à la
recherche

74 unités de recherche
+ 26 en partenariat étroit avec les
organismes nationaux de recherche

15 plateformes technologiques
9 écoles doctorales

7 800
publications
scientifiques
(en 2022)

FORMATION ET VIE ÉTUDIANTE

51 857
étudiantes et étudiants
chiffres 2022-2023

3 990
apprentis

6 609
stagiaires de
formation continue

INTERNATIONAL

9 164
étudiantes
et étudiants
internationaux

156
nationalités
représentées

29
partenariats à
l'international

RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

1^{ère} université
française au classement
THE Impact rankings
sur 4 objectifs du
développement durable

1 873
personnes en
situation de handicap
accompagnés

3 713 personnels
et étudiants formés
à l'égalité femmes/
hommes et à la lutte
contre les VSS

GOVERNANCE

4 828 agents
2 624 enseignants-chercheurs,
chercheurs et doctorants contractuels
2 204 personnels administratifs,
techniques et de bibliothèques

506 M€
de budget en 2023

L'équipe de direction au 1^{er} janvier 2024



Philippe Augé
Président



Bruno Fabre
Directeur général
des services



Laurent Perpère
Agent comptable

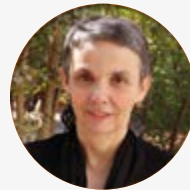
LES VICE-PRÉSIDENTS STATUTAIRES



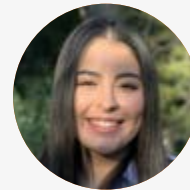
Alexandre Vernhet
Conseil d'administration



Jacques Mercier
Recherche



Agnès Fichard-Carroll
Formation
et Vie universitaire



Amal Qobaa
VP Étudiante



François Pierrot
Relations internationales



Julie Boiché
Responsabilité sociale



Philippe Combette
Innovation et partenariats

LES VICE-PRÉSIDENTS DÉLÉGUÉS



Frédérique Carcaillet
Enjeux Environnementaux



David Cassagne
Numérique pour
la formation



Alain Hoffmann
Simplification des processus
et des outils liés à
l'enseignement



Thierry Lavabre-Bertrand
Patrimoine historique



Anne Laurent
Science ouverte
et données de la recherche



Bernard Maurin
Immobilier



Isabelle Parrot
Relation Science-Société



Marie-Christine Sordino
Éthique et déontologie



Alexane Lequart a été élue
Vice-présidente étudiante
le 22 janvier 2024
et succède donc à Amal Qobaa



Agnès Mignot a été élue Vice-présidente
déléguée à la simplification de la recherche
et au suivi des programmes nationaux en
février 2024



Recherche & Innovation

Lancement de l'Institut ExposUM



Philippe Augé, Président de l'Université de Montpellier, Sophie Béjean, Rectrice de la région académique Occitanie et Nadia Pelleñgue, Vice-présidente de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, réunis le 14 mars 2023 pour le lancement de l'Institut ExposUM

MARS 2023 | Mieux identifier et analyser les facteurs environnementaux externes capables d'affecter la santé humaine, tel est l'objectif de l'Institut ExposUM officiellement lancé le 14 mars 2023. Un an après avoir été officiellement retenue dans le cadre du programme d'investissements d'avenir « Excellences sous toutes ses formes » et avoir ainsi obtenu un financement de 46,4 millions, sur 8 ans, à part égale entre l'Etat et la Région Occitanie, l'équipe met en place un programme ambitieux : rassembler l'ensemble de la communauté scientifique montpelliéraine autour d'une thématique commune en finançant des programmes de recherche et de nouveaux dispositifs de formation

Doté d'une enveloppe de 2 millions d'euros, le premier appel à projets recherche d'ExposUM retient comme thématique « l'exposome émergent » avec un financement de 100 à 300 000 euros pour développer chaque projet sur 1 à 3 ans. Autre action importante du volet recherche : la création de chaires dites « ExposUM fellowships » proposant des conditions de recherche très attractives.

La formation est elle aussi au cœur des objectifs d'ExposUM avec le financement de 60 thèses en huit ans dans le cadre du programme doctoral NEXUS afin de valoriser l'interdisciplinarité. Ce dispositif implique la création de réseaux de trois ou quatre doctorantes et doctorants inscrits dans des disciplines différentes, mais liées par une thématique commune.

ExposUM aide les doctorantes, les doctorants, les post-doctorantes et les post-doctorants en finançant des allocations de stage et de fonctionnement pour qu'ils puissent s'entourer d'étudiantes ou d'étudiants de master. Il les accompagne pour qu'ils se familiarisent avec l'encadrement.

Parce que le projet se veut non seulement tourné vers les Suds, ExposUM souhaite valoriser la formation à l'international.

Enfin, des animations scientifiques transversales sont proposées tout au long de l'année aux membres de la communauté des chercheuses et chercheurs d'ExposUM.

En bref

AVRIL 2023 Le label SIRIC renouvelé

Le label SIRIC « Site de Recherche Intégrée sur le Cancer » attribué par l'Institut National du Cancer au consortium regroupant l'Institut du Cancer de Montpellier (ICM), l'Inserm, le CNRS, l'Université Paul-Valéry - Montpellier 3 et l'Université de Montpellier a été renouvelé. C'est une troisième phase qui s'ouvre pour ce projet d'excellence sur la recherche en cancérologie à Montpellier.

OCTOBRE 2023 Signature de la convention « Écologie de la Santé 2023- 2030 »

En signant conjointement la convention « Écologie de la Santé 2023-2030 », Montpellier Méditerranée Métropole, les principaux organismes de recherche et l'UM renforcent les indispensables interactions entre sciences et politiques publiques face aux impacts environnementaux sur les problématiques de santé #OneHealth

OCTOBRE 2023 Une nouvelle convention pour le CHU Montpellier- Nîmes

Plus qu'une réactualisation, la nouvelle convention, qui lie le CHU de Montpellier, le CHU de Nîmes et l'UM, fonde un dispositif original dans le paysage français incarnant les projets communs déjà réalisés et les succès à venir : le Centre hospitalier et universitaire Montpellier-Nîmes. La convention a été signée le 24 octobre 2023 au CHU de Nîmes.



Un institut hospitalo-universitaire autour des maladies infectieuses

JUILLET 2023 | | Porté par le CHU de Montpellier, l'Inserm et l'Université de Montpellier, et coordonné par le Pr Christian Jorgensen directeur de l'IRMB, le projet Immun4cure a été labellisé Institut hospitalo-universitaire en juillet 2023. Il décroche à ce titre une enveloppe de 20 millions d'euros pour développer la recherche et le soin autour des maladies auto-immunes.

Porté par le CHU de Montpellier, l'Inserm et l'Université de Montpellier, Immun4cure c'est son nom, a été retenu par l'ANR parmi 25 candidatures. Il rejoint ainsi les 7 IHU nationaux déjà labellisés et reçoit une dotation de 20 millions d'euros dans le cadre du plan France 2030. Cette somme permettra de fédérer les nombreuses compétences pluridisciplinaires montpellieraines en associant 15 équipes de recherche et plus de 200 personnels.

Cet IHU poursuit plusieurs objectifs au premier rang desquels : l'accès à une plus grande compréhension des maladies auto-immunes systémiques grâce à la modélisation de la réponse immunitaire mais aussi une détection plus précoce de ces maladies. Avec l'IHU, les 3 partenaires souhaitent proposer aux patients un parcours de soins optimisé en favorisant l'accessibilité à des thérapies curatives innovantes basées notamment sur le développement des technologies

ARN. La formation n'est pas oubliée puisque l'IHU accompagnera la création d'une école de santé pour former à l'utilisation de ces nouvelles stratégies. Immun4cure s'inscrit dans le pôle mondial d'excellence en santé globale MedVallée, porté par la Métropole de Montpellier, et bénéficie de la politique de soutien aux biothérapies accompagnée par le conseil régional Occitanie.

Après l'I-SITE : le soutien à la recherche d'excellence se poursuit

JANVIER 2023

Grâce aux fonds obtenus par le Label ISITE, un "Programme d'Excellence ISITE" est mis en place pour soutenir la recherche. Chaque année, un appel à projets est lancé auprès des équipes scientifiques de l'UM et de ses partenaires.

En 2023, ce ne sont pas moins de 3,8 M€ qui ont été mobilisés pour soutenir 3 types d'actions. Les 35 projets lauréats ont été présentés en janvier 2023 à l'occasion d'une journée dédiée.

Le premier volet de cet appel à projets vise à soutenir l'émergence de projets susceptibles d'amener des soumissions de projets à l'European Research Council (ERC). Les critères d'évaluation portent sur l'excellence scientifique de la porteuse ou du porteur de projet et de son équipe et sur la crédibilité du projet en vue d'un futur dépôt ERC. 18 projets ont été retenus. Le deuxième volet est consacré à la dynamisation de recherches finalisées pouvant conduire à de futurs programmes de maturation. L'excellence

scientifique du projet est évaluée selon son caractère innovant, sa stratégie de propriété intellectuelle, ses retombées potentielles ainsi que sa crédibilité en vue d'une future (pré)maturation. 8 projets ont été retenus. Le troisième volet vise à accompagner les structures de recherche et les plateformes labellisées par les établissements dans leur politique d'équipements au service de la recherche. 9 projets ont été retenus.

Un nouvel appel à projets a été lancé en juillet 2023 avec une nouvelle enveloppe de 3,5 M€. Les lauréats seront connus en 2024.

Le bâtiment Chimie Balard donne une nouvelle dimension à la recherche



JUIN 2023 | Le bâtiment Chimie Balard, considéré aujourd'hui comme la plus grande opération immobilière dédiée à la recherche en chimie en France, a été inauguré le 13 juin 2023.



Inauguration du 13 juin 2023 par Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne ; Nadia Pellefigue, vice-présidente de la Région Occitanie et Antoine Petit, président-directeur général du CNRS en présence de Sophie Béjean, Rectrice de la région académique Occitanie, Khaled Bouabdallah, Recteur délégué à l'ESRI, Hind Emad, vice-présidente Montpellier Méditerranée Métropole, Philippe Augé, président de l'Université de Montpellier et Pascal Dumy, Directeur de l'ENSCM

Avec ses 25 500 m² pouvant accueillir 800 personnes et ses 2,5 km de paillasses, le nouveau bâtiment Chimie Balard situé sur le campus CNRS route de Mende est le plus grand centre de recherche en chimie en France, tant par sa surface que par ses effectifs.

Ce bâtiment financé à hauteur de 62 M€ par la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et à hauteur de 1 M€ par le CNRS accueille les équipes de recherche de l'Institut des biomolécules Max Mousseron (IBMM) et de l'Institut Charles Gerhardt Montpellier (ICGM), unités mixtes de recherche du CNRS, de l'Université de Montpellier ainsi que de l'ENSCM. Ce dernier est conçu pour répondre aux fortes exigences techniques

induites par les activités de recherche qui s'y déroulent, avec notamment 244 modules de recherche destinés à accueillir près de 800 personnes, une plateforme d'analyse et de caractérisation dédiée aux équipes de recherche et aux partenaires industriels avec des équipements lourds et mi-lourds, ainsi qu'un centre d'innovation et de transfert destiné à l'accueil de start-ups dans le domaine de la chimie verte.

Le bâtiment Chimie Balard est au centre d'un campus intégré d'une dimension exceptionnelle. Ses activités couvrent toutes les disciplines de la chimie et de ses applications, notamment dans les domaines de l'énergie (hydrogène et batteries), de la santé (principes actifs, médicaments, biomatériaux, molécules du vivant), de l'environnement (qualité de l'air et de l'eau, dessalement de l'eau de mer) et de la chimie verte (transformation de la biomasse).

En bref

JUIN 2023

Le plateau technique en écologie expérimentale du CEFE inauguré

Espace dédié à la recherche sur la dynamique de la biodiversité et des écosystèmes dans un cadre de changement climatique, le plateau technique en écologie expérimentale va permettre de développer les collaborations de recherche & développement dans le domaine sur le campus CNRS.

OCTOBRE 2023

Le Louis-Euzet, 2^e bateau de la SMEL inauguré à Sète.

Financé à hauteur de 100 k€ par l'Université de Montpellier et le CNRS, le «Louis-Euzet» répond à de nouvelles problématiques en embarquant des équipes de recherche plus importantes et de nouveaux instruments scientifiques au service de l'écologie marine. C'est également une réponse aux demandes de prestation de ce type de service de plus en plus nombreuses du monde socio-économique.



ECODOR, vers un écosystème des données de la recherche

Porté par l'UM, le projet « ECODOR, vers un écosystème des données de la recherche pour un accompagnement mutualisé sur le site de Montpellier » a été labellisé « Atelier de la donnée » par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en décembre 2022.

ECODOR associe l'ensemble des écoles, établissements de santé et organismes nationaux de recherche qui sont partenaires du programme d'excellence I-SITE. Il propose un dispositif de premier niveau pour l'accompagnement et la sensibilisation des équipes de recherche du site sur les questions de gestion et d'ouverture des données de la recherche.

Deux services sont labellisés par le ministère au sein d'ECODOR : « accompagnement au plan de gestion des données » et « sensibilisation ». Ces services seront rendus plus accessibles aux chercheuses et aux chercheurs par la mise en place d'un guichet unique.

Les accompagnements proposés par une cellule qui regroupe plusieurs directions et service de l'UM sont axés sur :

- La rédaction de plan de gestion de données (PGD)
- Le dépôt de jeux de données sur Recherche Data Gov
- La prise en main de DMP OPIDoR
- Les formations aux bonnes pratiques de gestion des données

En bref

2023

La structuration de l'Institut de science des données de Montpellier se poursuit

Avec le financement de l'axe « Data Science for all sciences » du projet IDéES UM2030, l'Institut des sciences des données de Montpellier (ISDM) a poursuivi son développement en 2023 avec l'organisation d'événements et la mise en place d'outils à destination des communautés scientifiques, des experts du numérique sur des sujets très divers, tel que l'anonymisation des données de la recherche par exemple.

MAI 2023

Le supercalculateur ADASTRA du CINES inauguré

Acquis en 2022 et officiellement inauguré en mai 2023, ce nouvel instrument constitue un atout technologique majeur pour la recherche française. Sa capacité de calcul de 74 PFlop/s le fait figurer parmi les plus puissants d'Europe. Adastra II est installé au Centre informatique national de l'enseignement supérieur (Cines) à Montpellier, pour le grand équipement national de calcul intensif (GENCI) et mis au service des communautés scientifiques, académiques et industrielles.



L'université de Montpellier honore ses nouveaux docteurs



JUIN 2023 | Le lundi 26 juin 2023 a eu lieu au Corum de Montpellier, la cérémonie annuelle de remise de diplôme récompensant les doctorants de l'Université de Montpellier. Cet événement, central pour la communauté universitaire, a réuni l'ensemble des doctorants et doctorantes au sein de l'auditorium Pasteur avant le traditionnel lancé de chapeaux et la déambulation dans les rues de Montpellier, du Corum jusqu'au Jardin des Plantes, en passant sous l'Arc de Triomphe. Le cocktail au Jardin des Plantes est l'occasion de découvrir l'exposition « Portraits de docteurs », exposition qui circule sur les différents campus de l'UM en 2023-2024.

MARS 2023

La finale régionale de Ma Thèse en 180 s

Comme chaque année, le Collège Doctoral de l'Université de Montpellier, le Collège Doctoral Languedoc-Roussillon et la délégation Occitanie-Est du CNRS co-organisent la finale régionale de Ma Thèse en 180 secondes. Cet événement a eu lieu vendredi 17 mars 2023 à 18h00 dans l'auditorium du site Vauban de l'Université de Nîmes. Pauline Bron, doctorante de l'Université de Montpellier au laboratoire ICGM, a reçu les faveurs du public. Julie BAS et Julie Cailler, doctorantes de l'UM ont remporté respectivement le 2e et le 3e prix du jury. Pauline BRON, elle aussi doctorante de l'UM, a gagné les suffrages du public.



IUF 2023 : Six nouveaux lauréats de l'UM

Guillaume Cassaboïs

Professeur des universités à la Faculté des sciences.



Ses recherches, qu'il effectue au laboratoire Charles Coulomb (L2C), portent sur la spectroscopie optique des systèmes semi-conducteurs au moyen de techniques optiques linéaires et non linéaires, de mesures ultrarapides résolues dans le temps et d'expériences d'optique quantique. Ces dernières années, il a exploré les centres colorés dans le silicium émettant aux longueurs d'onde télécom pour les technologies quantiques, et le nitrure de bore hexagonal pour des applications innovantes couvrant les domaines de l'ultraviolet à l'infrarouge moyen.

Guillaume Herbet

Maître de conférences à la Faculté de médecine Montpellier-Nîmes,



Chercheur en neurosciences à l'Institut de génomique fonctionnelle (IGF), son projet de recherche multidisciplinaire vise à mieux comprendre, à l'échelle macroscopique, les stratégies que déploie le cerveau pour compenser fonctionnellement les tumeurs cérébrales primitives à invasion lente. L'objectif du projet est de générer un modèle neurocomputational des interactions cerveau-tumeur-cognition capable de prédire précisément et au niveau individuel les conséquences cognitives d'une intervention neurochirurgicale, ce qui permettra d'optimiser considérablement la prise en charge dans l'après-chirurgie.

SEPTEMBRE 2023 | Six enseignants-chercheurs de l'Université de Montpellier sont nommés comme membres seniors de l'Institut universitaire de France (IUF) à compter du 1er octobre 2023 et pour une durée de cinq ans. Ils étaient mis à l'honneur ce lundi 18 septembre 2023 à l'occasion d'une cérémonie au Jardin des plantes à laquelle participait le nouvel administrateur de l'IUF, Elyès Jouini.

Guillaume Maurin

Professeur des universités à l'IUT Montpellier-Sète.



Enseignant-chercheur au sein de l'Institut Charles Gerhardt Montpellier (ICGM) en chimie physique théorique, ses travaux de recherche sont consacrés à la simulation numérique de l'adsorption et du transport de molécules confinées dans des matériaux hybrides poreux de type MOFs et leurs composites formés par association avec des polymères pour des applications dans le domaine de l'environnement et de l'énergie. Il s'agit entre autres de prédire les matériaux adsorbants/membranes les plus performants pour la décontamination de l'air, la purification du gaz naturel et de l'hydrogène ou encore la capture du dioxyde de carbone.

Franck Nicoud

Professeur des universités à Polytech Montpellier.



Spécialiste de la mécanique des fluides, il exerce son métier de chercheur à l'Institut montpelliérain Alexander Grothendieck (IMAG) et se concentre sur l'étude des écoulements sanguins par des techniques de simulation numérique. Les écoulements à l'échelle de l'organe, et leur caractère transitionnel notamment, ont constitué le premier centre d'intérêt de sa recherche en biomécanique. Plus récemment, il s'est intéressé à des applications multiphysiques dans lesquelles l'hémodynamique n'est qu'une partie de l'histoire.

Eric Tournié

Professeur des universités à la Faculté des sciences.



Il effectue ses recherches en photonique à l'Institut d'électronique et des systèmes (IES). Spécialiste des semiconducteurs III-V, en particulier des antimoniures (III-Sbs), et des composants optoélectroniques, son projet vise à développer des circuits intégrés photoniques actifs pour les capteurs sur puce et, avec un objectif plus amont, de nouvelles nanostructures pour les technologies quantiques.

Au titre de la chaire Innovation

Jérôme Moreaux

Professeur des universités à la Faculté de médecine Montpellier-Nîmes.



Les recherches qu'il mène à l'Institut de génétique humaine (IGH) portent sur l'hématologie. Les hémopathies malignes des cellules B matures sont des cancers génétiquement et cliniquement hétérogènes. L'amélioration des traitements proviendra d'une meilleure caractérisation moléculaire pour développer des approches de médecine de précision prenant en compte l'hétérogénéité et l'évolution sous-clonale. Le laboratoire utilise les données de génomique, la bio-informatique et des modèles cellulaires uniques pour étudier les cellules B matures et les plasmocytes en se focalisant sur les modifications épigénétiques et l'instabilité génomique.

L'Institut universitaire de France a pour mission, depuis sa création en 1991, de favoriser le développement de la recherche de haut niveau dans les universités et de renforcer l'interdisciplinarité. Grâce à un jury international, il distingue chaque année un ensemble de 200 enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses juniors et seniors pour la qualité exceptionnelle de leur recherche. Cette année, c'est donc six enseignants-chercheurs seniors qui ont été distingués à Montpellier. Cette nomination donne droit à une enveloppe de crédits de recherche de 15 000 euros par an. Malheureusement, cette année, aucune chercheuse de l'UM n'a été retenue par le jury.

L'UM confirme sa labellisation

« Pôle Universitaire d'Innovation »

JUILLET 2023 Confirmé en juillet 2023 par la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le Pôle Universitaire d'Innovation porté par l'Université de Montpellier est financé à hauteur de 6,5 M€ sur 4 ans, en plus des 2,5 M€ obtenus en 2022 au titre de la phase pilote.

Pour favoriser et accélérer l'utilisation des résultats de la recherche au profit des Françaises et des Français, le gouvernement déploie dans le cadre du plan France 2030 une politique ambitieuse en faveur de l'innovation et de la création de startups. Prévus par la loi de programmation de la recherche (LPR), les pôles universitaires d'innovation (PUI) labellisent une organisation capable de rendre plus lisible l'offre de transfert de connaissances et de technologies et de fluidifier les relations et les partenariats public-privé, sans ajouter une nouvelle structure juridique.

Le PUI de Montpellier est porté par l'Université, chef de file pour le compte de l'ensemble de ses partenaires, membres du PUI, dans un esprit de gouvernance partagée. Il regroupe des acteurs qui œuvrent déjà ensemble dans le cadre de l'initiative d'excellence I-SITE et/ou de la SATT AxLR, mais aussi les principaux contributeurs publics à l'effort d'innovation sur le site (Métropole de Montpellier, Région Occitanie, BPI France) qui, ensemble, font du dynamisme de l'innovation à Montpellier, un argument de visibilité mondiale.

Après une phase d'expérimentation positive lancée fin 2021 autour de 5 établissements, dont faisait partie le PUI de Montpellier, un appel à propositions doté d'un financement

de 165 M€, a été ouvert le 7 décembre 2022.

À l'issue, 24 lauréats ont été sélectionnés et 5 autres projets devront s'engager dans une démarche de structuration préalable. Pour cette seconde phase, l'Université de Montpellier s'est déplacée en juin dernier au siège de l'ANR, pour un oral de présentation de la seconde phase du pôle universitaire de Montpellier. La délégation était composée de Philippe Augé, président de l'Université de Montpellier, qui a pu présenter le rôle et la politique de l'établissement en tant que chef de file (transformations réalisées et à venir en faveur de l'innovation), de Philippe Combette, vice-président partenariats et innovation de l'Université de Montpellier et coordinateur du PUI, de Philippe Nérin, Président de la SATT AxLR et de Clélia Oliva, cofondatrice et présidente de la société TERRATIS accompagnée par le Pôle Universitaire d'Innovation.

Le lundi 10 juillet 2023, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Sylvie Retailleau, a officiellement annoncé la labellisation de l'Université de Montpellier en tant que pôle universitaire d'innovation, recevant une dotation totale de 9 M€ sur l'ensemble des deux phases.

L'incubateur universitaire InitiUM se développe

2023 | Officiellement lancé en septembre 2022, l'incubateur universitaire montpelliérain InitiUM prend la suite de l'UM I-Lab. Il s'agit pour l'incubateur académique de renforcer la mission d'accompagnement des porteurs de projet de création d'entreprise à l'échelle du programme d'excellence I-SITE et de ses trois piliers « nourrir, soigner, protéger ».

De manière générale, les projets innovants sont intégrés tout au long de l'année en préincubation sur dossier, et sur une durée de 6 à 12 mois. Un programme de préincubation spécifique Pépite deeptech s'adresse aux étudiants, étudiantes, doctorants, doctorantes, jeunes chercheuse et chercheurs porteurs de projets de technologie de rupture. Il se déroule à date fixe sur une période de cinq mois, de février à juin.

Le passage en incubation se fait sur évaluation d'un jury, et permet de lancer l'accompagnement en co-incubation avec une structure territoriale membre du ResO IP+ (réseau de la Région Occitanie rassemblant

50 incubateurs et pépinières d'entreprises dont Initium est membre) qui prendra le relais afin d'assurer un accompagnement entrepreneurial continu. Une façon de bénéficier de la force de l'écosystème du Pôle Universitaire d'Innovation.

En 2023, 26 projets étaient accompagnés par Initium en préincubation ou en incubation et d'autres seront intégrés au fil de l'eau. Dix projets ont été sélectionnés dans le cadre du programme Pépite Deeptech.

Classement INPI : Montpellier a des idées et des brevets !

MARS 2023 | L'INPI, organisme public responsable de l'enregistrement et de la délivrance des titres de propriété industrielle, a publié en mars son traditionnel palmarès des 50 premiers déposants de brevets 2022. L'Université de Montpellier y fait son entrée à la 49e place, se classant *de facto* parmi les 10 premiers établissements d'enseignement supérieur de l'hexagone ayant déposé le plus de brevets (21).

Quand une chercheuse, un chercheur, un enseignant-chercheur ou une enseignante-chercheuse a une idée pour laquelle il est intéressant de déposer un brevet, une déclaration d'invention est réalisée auprès de la direction de l'innovation et des partenariats (DIPA) de l'Université de Montpellier. L'interlocuteur direct de l'UM pour la transformation de la déclaration d'invention en brevet est la Satt AxLR (société d'accélération et de transfert de technologie) AxLR qui décide ou non de cette transformation d'idée en brevet. Cela peut aussi se faire à travers d'autres organismes de transfert de technologie tels que CNRS Innovation, Inserm Transfert ou Inrae Transfert ou toute autre structure de valorisation. Il s'agit dans tous les cas d'amener un brevet à une exploitation commerciale par la création d'une société, par un transfert de technologie ou par les deux procédés.

Ce classement montre la dynamique en marche. L'Université de Montpellier a mis en place de nombreux outils, notamment pour former et acculturer l'ensemble des personnels universitaires en faisant du capacity building. Cela passe aussi par l'accueil des entreprises au sein des laboratoires à travers le programme «Companies on Campus», ce que font depuis des années des pays comme le Japon, les USA, l'Allemagne, la Suisse... Il s'agit d'attirer les talents industriels pour qu'ils viennent s'implanter dans un premier temps dans un laboratoire, avec des conditions financières et intellectuelles extrêmement intéressantes. Le cercle est ainsi vertueux et permet une amélioration de la compétitivité tout en générant des opportunités d'embauche pour nos étudiantes et étudiants.

En bref

2023

Le Booster Innovation Montpellier détecte les projets en émergence

En tant que Pôle Universitaire d'Innovation (PUI), l'Université de Montpellier participe au soutien de l'innovation et à l'attractivité du territoire avec la contribution des partenaires de recherche et acteurs de l'innovation. Le Booster Innovation Montpellier (BIM) mis en place depuis 2020, fait partie des actions du PUI visant à détecter et à porter des projets innovants en émergence. Ainsi, depuis sa création, il a permis à 19 projets de bénéficier de financement, accordant au total 476 900 € afin de valoriser et de développer les projets lauréats.

JUILLET 2023

Prix de l'innovation 2023 : 6 chercheurs à la pointe

Rendez-vous annuel incontournable depuis 2019, l'Afterwork de l'innovation donnait rendez-vous aux acteurs de la recherche universitaire et de ses partenaires issus du monde socio-économique le mercredi 28 juin 2023 au Jardin des plantes. Au programme de cette soirée estivale : conseils, réseautage collectif et remise attendue des Prix de l'innovation. Et pour cette quatrième édition, ce sont six chercheurs qui ont été primés.

SEPTEMBRE 2023

Le DeepTech tour démarre à Montpellier

Le 13 septembre 2023, Bpi France a choisi l'Université de Montpellier comme première étape de son DeepTech Tour 2023. Cette tournée s'inscrit dans le cadre du plan deepTech de l'Etat, opéré par Bpifrance, qui vise à faire émerger chaque année, 500 start-ups des laboratoires de recherche pour en faire les leaders technologiques de demain. L'UM est la première des 29 universités labellisées PUI qui accueillent cet événement en 2023.

GOUVERNANCE

➔ **Participation à l'expérimentation des mesures de simplification de l'écosystème de la recherche et de l'innovation (Rapport Gillet) avec les organismes nationaux de recherche**

STRUCTURATION

➔ **Optimisation de l'organisation des plateformes technologiques de l'UM avec un focus spécifique sur les sciences sociales dans le cadre du COMP.**

➔ **Lancement d'une réflexion sur la période post-LABEX**

L'échéance des Labex sur le plan juridique est fixée au 31 décembre 2024. Sans chercher à reproduire trait pour trait ces dispositifs ni à prolonger spécifiquement des soutiens sur des champs de connaissance mis en avant par le dispositif Labex, une réflexion est lancée sur la poursuite d'une forme d'engagement ample et durable, financée par les moyens du programme d'excellence I-SITE pour un montant annuel global de 5,5 M€ sous la forme des « programmes thématiques longs ».

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE & DONNÉES DE LA RECHERCHE

➔ **Dynamisation des projets sur l'intelligence artificielle**

basée sur le lancement, dès 2023, du concept « Les Halles de l'IA » et du premier test en IA standardisé en partenariats avec de nombreuses entreprises.

➔ **Renforcement des activités et des services offerts autour de l'intelligence artificielle et des données de la recherche**

Avec la programmation d'événements dans le cadre des « Halles de l'IA » et de formation pour accompagner toutes les communautés aux méthodes et technologies de l'IA.

➔ **Un nouveau Cluster calcul & cloud**

Un nouvel équipement « Cluster calcul & cloud » sera installé en 2024. Il a été choisi pour son faible impact environnemental, impact qui sera réduit au maximum grâce à une collaboration étroite avec le CINES.

INNOVATION

➔ **Mise en œuvre des actions prévues dans le cadre du Pôle Universitaire d'Innovation**

Afin d'encourager la recherche partenariale, de développer le transfert de technologie et de stimuler la création d'entreprise, le Pôle Universitaire d'Innovation mettra l'accent sur les actions engagées dans l'accompagnement aux innovateurs, dans la mise en place de nouveaux partenariats de recherche public-privé ou encore dans l'accompagnement de projets deeptech vers la valorisation.



Formation & vie étudiante



L'école de santé numérique officiellement lancée

FEVRIER 2023 | Pionnière depuis huit siècles en médecine, l'Université entend bien le rester à l'ère du numérique avec la création de l'ESNbyUM. L'école de santé numérique forme dès 2023 les futurs professionnels de santé, mais aussi les juristes, les ingénieurs ou encore les personnels administratifs. Ce projet est soutenu par le gouvernement dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir ».

Depuis une dizaine d'années, le numérique révolutionne les métiers de la santé et fait partie du quotidien des professionnels qui utilisent des logiciels, des dossiers patients informatisés ou qui sont confrontés à des questions d'identité-vigilance, de cybersécurité ou de pratique de la télémédecine. Pourtant, jusqu'ici aucune formation spécifique n'était dédiée à ces questions avec tous les problèmes que cela peut poser en matière de sécurité, de respect de la confidentialité.

C'est pour pallier ce manque que l'UM a demandé au Pr Maurice Hayot, entouré d'une équipe projet constituée d'experts en la matière, de répondre à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Compétences et métiers d'avenir » lancé par le gouvernement dans le cadre du programme d'investissement d'avenir 4 (France 2030). Le projet montpellierain,

qui regroupe XX UFR, écoles et instituts, fait non seulement partie des 66 lauréats distingués cet été par le gouvernement, mais il décroche en prime le plus gros financement dans la catégorie « dispositifs de formation en santé numérique » en remportant la somme de 4 millions d'euros.

La Région qui souhaite faire de ce projet le socle de son futur pôle d'excellence en santé numérique participe quant à elle à hauteur de 600 000 euros. Ces montants conséquents s'ajoutent aux moyens alloués par les membres du consortium aux premiers rangs desquels se trouvent l'UM et les CHUs de Montpellier et Nîmes, mais aussi des organismes de formation et des entreprises privées. Au total, l'École de santé numérique compte sur un budget approchant les 8 millions d'euros.

JANVIER 2023

Un diagnostic de la « chaîne de production du futur »

Intelligence artificielle, cybersécurité, robotique... Le développement des nouvelles technologies entraîne dans son sillage une transformation profonde de l'industrie vers sa version 5.0. Pour faire correspondre formation et besoins des entreprises, l'Université a réalisé un diagnostic de la « chaîne de production du futur » dans le cadre de l'appel à projets national France 2030 AMI-

compétences et métiers d'avenir, dont elle a été lauréate. Ce diagnostic a été présenté en janvier 2023 à la Cité de l'économie et des métiers de demain de la région Occitanie. Il s'agit d'un outil de grande valeur pour nourrir la réflexion sur l'évolution de nos formations.





Le programme d'excellence I-SITE soutient les initiatives et les innovations pédagogiques

MAI 2023 | Axé sur la sensibilisation et la formation des étudiantes et étudiants aux enjeux de la transition écologique, la transformation des pratiques pédagogiques et l'expérimentation, le soutien de l'interdisciplinarité dans les cursus, le soutien aux actions artistiques et culturelles dans les formations, l'appel à projets Formation 2023 du PEI a mobilisé 625 000 € pour 33 projets.

Poursuivant sa trajectoire qui vise à promouvoir les initiatives et innovations pédagogiques, l'Université de Montpellier et ses partenaires lançaient en décembre 2022, un appel à projets PEI Formation 2023 qui s'articulait autour de deux grands axes.

Le premier axe, en accord avec les valeurs et la signature de l'UM autour des grands défis sociétaux « Nourrir, soigner, protéger » et en lien avec les éléments conclusifs du rapport Jouzel, concerne des actions autour de la sensibilisation et de la formation des étudiantes et étudiants aux enjeux de la transition écologique. 10 projets ont été retenus, ils ont été proposés par l'ENSCM, la Faculté de Droit et de Science politique, la Faculté d'Économie, la Faculté des Sciences,

l'Institut Agro Montpellier, l'IUT de Nîmes, l'IUT de Béziers, Polytech Montpellier et l'UFR STAPS.

Le deuxième axe s'intéresse quant à lui à l'enrichissement des cursus et des pratiques pédagogiques. Ce dernier s'articule autour de trois volets : le soutien à la transformation des pratiques pédagogiques et à l'expérimentation pédagogique, le soutien de l'interdisciplinarité dans les cursus ainsi que le soutien aux actions artistiques et culturelles dans les formations. Dans ce cadre, 23 projets ont été retenus. Officiellement présentés en juin 2023, ils se répartissent sur 11 facultés, écoles et instituts.

PROPEDA : 150 k€ mobilisés en 2023 pour la réussite des étudiantes et des étudiants

De nombreux facteurs contribuent à la réussite étudiante et plusieurs dispositifs pour l'accompagner ont été mis en place au sein de l'UM (enseignements de mise à niveau, tutorat, semaine de révisions...). Afin de consolider les dispositifs existants et d'en expérimenter d'autres, un appel à projets PROPEDA, destiné à l'accompagnement des primo-entrants, et complémentaire à celui du programme d'excellence I-SITE. Les projets ont pour objectif de permettre aux étudiantes et étudiants de s'adapter aux exigences et

méthodologies universitaires y compris disciplinaires, de renforcer leur motivation ou leurs techniques d'apprentissage. Les 6 projets lauréats étaient présentés le 23 mai 2023 :

- Améliorer la réussite des PASS mineure économie (Faculté d'Économie),
- Dispositif d'accompagnement des étudiantes et des étudiants issus de la filière technologique (IUT Montpellier-Sète),
- Optimiser l'utilisation de Moodle pour

- la remise à niveau en mathématiques à l'entrée à Polytech (Polytech Montpellier),
- Accompagnement, méthodes et espaces pour réussir (IUT de Nîmes),
- Semaine d'intégration renforcée des néo-bacheliers et bacheliers à la Faculté des Sciences
- Application de soutien aux Primo-Entrants : acquisition des méthodologies, savoirs et compétences par le jeu (ENSCM, Polytech Montpellier, IUT de Béziers).

3 parcours supplémentaires pour le programme IDIL



SEPTEMBRE 2023 | Dans le cadre du programme d'investissements d'avenir «Structuration de la formation par la recherche dans les IDEX ou I-SITE», le projet IDIL a permis d'accueillir les premières promotions d'étudiantes et étudiants. En 2023-2024, trois parcours supplémentaires ont ouvert et les premiers projets doctoraux en miroir se mettent en place.

L'ambition du programme gradué IDIL est de repenser la formation des étudiantes et étudiants qui se destinent à la recherche, par l'apprentissage en immersion dans les laboratoires de Recherche rattachés à l'Université de Montpellier et ses partenaires. Dix parcours de Master impliquant 5 composantes différentes de l'Université de Montpellier (Faculté des sciences, Faculté de pharmacie, Faculté de médecine, Faculté de droit et science politique et l'institut Montpellier Management) et le parcours ingénieur (Institut agro/ENSCM/Polytech) ont d'ores et déjà été adaptés au format IDIL, dont 3 nouveaux ouverts en 2023-2024, doublant ainsi quasiment le nombre d'étudiants inscrits dans des parcours IDIL. Les cours sont dispensés en anglais et les différentes unités d'enseignement permettent une approche multidisciplinaire des thématiques, afin de répondre aux enjeux actuels de la recherche.

L'interdisciplinarité est un besoin émergent de la recherche dans tous les domaines scientifiques. L'Université de Montpellier souhaite favoriser cette interdisciplinarité et répondre aux besoins des communautés scientifiques, en développant une nouvelle vision de la formation et de la recherche, basée sur des problématiques ou thématiques situées à l'interface des trois grands piliers d'excellence du site montpellierain, que sont «Nourrir, Soigner et Protéger».

Afin de favoriser le lien Formation-Recherche, les 4 premiers projets doctoraux en miroir IDIL sont lancés. Ces projets permettent d'articuler deux thèses disciplinaires distinctes au sein d'un projet interdisciplinaire.

NUMÉRIQUE POUR LA FORMATION

Le projet AgilHybrid arrive à son terme

AOÛT 2023 | Le projet qui vise à renforcer les capacités d'enseignement à distance et l'offre de services numériques aux étudiantes et aux étudiants est arrivé au terme de ses deux ans de mise en œuvre.

L'Université de Montpellier et ses 3 partenaires, dans le cadre du programme d'excellence I-SITE, ont engagé en 2021 le projet AgilHybrid qui vise à renforcer les capacités d'enseignement à distance et l'offre de services numériques aux étudiantes et aux étudiants. Le projet bénéficie d'une aide de l'État allouée par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche au titre du Plan de Relance et d'un financement de l'I-SITE MUSE pour répondre à 3 enjeux majeurs : aider les enseignantes et les enseignants à réaliser une transformation

pédagogique pour une hybridation de qualité, équiper les établissements en matériel et infrastructure adaptés au développement du distanciel et à l'usage de la vidéo et renforcer l'accompagnement des étudiantes et des étudiants face au numérique et proposer des solutions pour maintenir le lien social et une vie universitaire active.

Le projet s'est achevé le 31 août 2023 et a permis d'équiper pas moins de 79 salles d'enseignement pour l'hybridation et de mettre en place 154 unités d'enseignement qui ont été hybridées de manière pérenne.

Avec Moment-UM, répondre à de nouveaux besoins en formation continue

AVRIL 2023 | Le projet «Moment-UM» porté par l'Université de Montpellier est financé à hauteur de plus de 3,6 M€ sur 10 ans. Le volet « Formation tout au long de la vie » va permettre le développement de formations sur mesure.

Dans le cadre du quatrième plan d'investissement d'avenir «France 2030», l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) a lancé l'appel à projets «Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche» (ASDESR) dans l'objectif d'aider les établissements d'enseignement

supérieur et de recherche à accroître leurs ressources propres pour déployer des projets innovants portés par leurs personnels et leurs équipes grâce aux moyens supplémentaires ainsi obtenus. Les établissements pouvaient candidater sur différents axes (formation tout au long de la vie, mécénat, financements européens ou valorisation du patrimoine).

L'Université de Montpellier faisant partie des 44 établissements lauréats avec son projet Moment-UM, elle bénéficiera d'un financement de 3,6 millions d'euros sur 10 ans. Autour des volets «Europe» et «Formation continue», le projet Moment-UM favorise le rayonnement des laboratoires de l'UM dans l'espace européen de la recherche et renforce l'offre de formation tout au long de la vie sur le territoire régional.

Avec Moment-UM, le développement de formations sur mesure répondant aux besoins spécifiques des entreprises sera renforcé par le recrutement d'une équipe d'experts qui identifiera des formateurs motivés, afin de développer et mettre en œuvre rapidement les enseignements. Ce changement d'approche doit permettre au service de formation continue de mieux se positionner sur le marché concurrentiel de la formation professionnelle, et à ce titre, de générer des ressources propres complémentaires pour l'Université de Montpellier. Cette partie de Moment-UM menant à «Plus de formation continue» est intégralement gérée par l'UM.

L'unité de formation en aquaponie inaugurée

JUILLET 2023 | L'Université de Montpellier a inauguré la nouvelle unité de formation en aquaponie à la station méditerranéenne de l'environnement littoral de Sète en présence de François Comminhes, maire de Sète - président de Sète Agglopol Méditerranée.



L'aquaculture est un secteur en croissance de 5 à 10 % par an dans le monde, avec environ 125 millions de tonnes/an. La production aquacole dépasse depuis quelques années la production de la pêche. Un secteur en plein essor qui a pour objectif d'atteindre 200 millions de tonnes par an en 2030 et qui emploie 70 millions de personnes. Pour assurer la formation et la montée en compétences des professionnels de cette filière, l'Université de Montpellier ouvre une unité de formation en aquaponie.

Le dispositif de formation professionnelle en aquaculture du Service Formation Continue de l'Université de Montpellier (SFC-UM), basé à la Station Méditerranéenne d'Environnement Littoral (SMEL) de Sète, aborde les activités d'aménagement, d'exploitation

et de valorisation liées aux ressources vivantes aquatiques et à la gestion de leur environnement (aquaculture, aquaponie, loisir et culture, aquariums publics...).

Les bases de ce dispositif de formation sont de répondre aux besoins du marché, valoriser des connaissances issues de la recherche, mobiliser l'expertise des chercheurs et notre réseau professionnel transnational, délivrer des compétences pluri et interdisciplinaires et les mettre en œuvre au cours des cycles de formation. Cette approche globale a été conçue dans l'écosystème régional où sont regroupées des institutions de recherche et d'enseignement supérieures spécialisées dans les développements agronomiques méditerranéens et tropicaux (OSU OREME, IFREMER, IRD, CIRAD, CNRS, IRSTEA, INRAE...).

OCTOBRE 2023

Une première cérémonie de remise diplômes d'accès aux études universitaires

Le lundi 9 octobre 2023, se tenait à la Faculté des Sciences de l'UM la première cérémonie de remise de diplômes d'accès aux études universitaires (DAEU B) de la promotion 2021-2022 en présence de Marie Castro, vice-présidente de la Région Occitanie déléguée à la Formation professionnelle.

Journées d'accueil des nouveaux étudiants



SEPTEMBRE 2023 | Rendez-vous incontournable pour toutes les nouvelles étudiantes et les nouveaux étudiants, la JANE, pour Journée d'accueil des nouveaux étudiants, s'est déroulée le 22 septembre au Jardin des plantes,

La journée d'accueil des nouveaux étudiants, s'est donc finalement tenue au Jardin des plantes le 22 septembre 2023. Une journée pour favoriser l'intégration des étudiantes et des étudiants et présenter la vie universitaire au sens large : activités du Bureau de la vie étudiante (BVE), des associations mais également les actions conduites par les directions centrales et les nombreux partenaires culturels et sociaux de l'université. Cette journée a vocation à permettre aux étudiantes et étudiants de rencontrer tous leurs interlocuteurs potentiels tout au long de l'année. Cette mobilisation réellement collective contribue chaque année à une plus grande réussite et un mieux vivre des étudiantes et étudiants à l'université.

Dès l'entrée, les goodies entrent en jeu. Ces articles sont une manière pour les étudiantes et étudiants de montrer leur fierté d'appartenir à l'Université de Montpellier et ce sentiment d'appartenance est important pour se sentir bien dans leurs études.

La Jane est une bonne opportunité, pour les associations étudiantes présentes sur le campus, de présenter leurs activités, d'expliquer ce que signifie être membre d'une association à l'Université de Montpellier et bien sûr de recruter de nouveaux adhérents. Une dizaine de services et de directions universitaires sont présents chaque année à la Jane. En rencontrant directement les étudiantes et étudiants, ils peuvent les informer sur les prestations ou les ateliers qu'ils proposent tout au long de l'année. Ils peuvent également expliquer leurs missions au sein de l'établissement.

En bref

SEPTEMBRE 2023

Un village des sports et du bien-être

Organisé par le Bureau de la Vie Étudiante à la suite de la journée d'accueil des nouveaux étudiants, le village sport et bien-être de l'UM est un moment fédérateur pour les étudiantes et les étudiants. C'est aussi une occasion de valoriser la pratique sportive étudiante et de promouvoir la santé.

MARS 2023

Françoise Barré-Sinoussi donne son nom à la Maison des étudiants du campus Triolet

En choisissant de dénommer la Maison des étudiantes et des étudiants du campus Triolet «Françoise Barré-Sinoussi», le bureau de la vie étudiante a fait le choix de mettre en avant une éminente femme de sciences, immunologue et virologue, prix Nobel de médecine pour la découverte du VIH, qui fut aussi membre du Conseil d'administration de notre université.

JUIN 2023

La conférence nationale des Vice-présidents étudiants à Montpellier

Les 75èmes rencontres nationales de la conférence des Vice-présidents étudiants se sont déroulées du 29 juin au 2 juillet 2023. Au-delà de leurs travaux sur le campus Triolet et le campus Richter de l'UM, les vice-présidentes et vice-présidents étudiants ont aussi pu découvrir le bâtiment historique de la Faculté de Médecine ou encore visiter l'unité de formation en aquaponie de la Station Méditerranéenne de l'Environnement Littoral à Sète.

OFFRE DE FORMATION

➤ Adapter l'offre de formation autour de la thématique « Environnement »

Dans le cadre du déploiement du Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP), l'UM adaptera son offre de formation autour de la thématique « Environnement » avec :

- la mise en place des formations de formateurs aux aspects de transition écologique et de développement soutenable,
- le « verdissement » des parcours et des unités d'enseignement,
- la formation des étudiantes et des étudiants de premier cycle aux aspects de transition écologique et de développement soutenable,
- le dépôt d'un projet pour les filières technologiques et d'ingénierie orientées sur les industries vertes dans le cadre de l'AMI Compétences et métiers d'avenir afin d'ajuster les formations avec l'écosystème industriel territorial.

RÉUSSITE ÉTUDIANTE

➤ Développer de nouveaux dispositifs en faveur de la réussite étudiante

Dans le cadre du déploiement du Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP), de nouveaux dispositifs en faveur de la réussite étudiante seront mis en place avec notamment : la création d'un bureau d'appui à la réussite étudiante et le développement de dispositifs innovants tels que la mise en place d'une veille téléphonique, le recrutement d'assistants pédagogiques et coordinateurs handicap ou encore des outils d'aides à la méthodologie universitaire.

➤ Poursuivre le développement de l'apprentissage

Avec 3 990 étudiantes et étudiants inscrits en apprentissage pour l'année universitaire 2022-2023, contre 2 695 en 2021-2022, l'UM entend poursuivre cette dynamique.

NUMÉRIQUE POUR LA FORMATION

➤ Mettre en oeuvre le projet CPER « Salles d'examen numérique »

Doté de 1,35 M€, ce projet prévoit la création de salles adaptées aux nouveaux enjeux des examens sur ordinateur, notamment dans le contexte du développement de l'Intelligence artificielle

➤ Expérimenter des intelligences artificielles génératives pour la formation

L'UM s'est emparée des problématiques liées à l'impact des intelligences artificielles génératives sur les pratiques pédagogiques. Dans le cadre de son projet PédagoN'UM, un nouveau volet d'expérimentation est introduit.

VIE ÉTUDIANTE

➤ Améliorer les conditions d'études avec un nouvel appel à projet Alive-equip 2024

Une nouvel appel à projets Alive-equip sera lancé en 2024 et permettra aux étudiantes, aux étudiants et aux équipes des UFR, écoles et instituts de proposer de projets de rénovation ou de création de lieux ou d'équipements à destination de la vie étudiante.

➤ Élaborer un bilan à mi-parcours du schéma directeur de la vie étudiante

Adopté en novembre 2021, le schéma directeur de la vie étudiante 2022-2026 fera l'objet d'un bilan à mi-parcours qui permettra d'établir un nouvel état des lieux et de potentiels ajustements.



International

Dans les classements internationaux, l'UM rayonne

2023 | Dans les principaux palmarès mondiaux, l'Université de Montpellier occupe une place de tout premier plan. Preuve de la dynamique positive insufflée par le déploiement de son programme d'excellence I-SITE (France 2030).

Classement de Shanghai, la référence

En 2023, l'Université de Montpellier confirme son rang au classement général de Shanghai publié chaque année par l'université Jiao Tong de Shanghai (Chine). L'édition 2023 démontre une fois de plus la dynamique d'ensemble très positive de l'UM qui se confirme pour la cinquième année consécutive au rang 151-200 des meilleures universités au monde. En progression constante depuis 2016, où l'UM figurait dans le top 400, ces bons résultats démontrent que l'Université de Montpellier, grâce notamment à son programme d'excellence I-SITE, est un acteur majeur de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France.

Parmi les 50 thématiques analysées, l'Université de Montpellier se classe à huit reprises dans le top 100 pour la 7e année consécutive. Dans le domaine des « sciences agricoles », l'UM se place au 19e rang mondial et au 1er rang national. Elle occupe également la 46e place mondiale sur les « ressources en eau », et devient, par la même occasion, la première université française sur cette thématique. Elle figure aussi dans le top 75 des meilleures universités mondiales dans les thématiques suivantes : « télédétection »,

« statistiques », « science et technologie alimentaires » et en « biotechnologie » (3e université française) derrière Paris-Saclay Université et l'Université Paris Cité. Enfin, elle se classe dans le top 100 mondial en « sciences vétérinaires ».

Le développement durable mesuré par THE Impact

Le classement international « The Times Higher Education Impact Rankings » mesure l'engagement et la performance en matière de développement durable des établissements d'enseignement supérieur. L'Université de Montpellier confirme sa progression dans ce classement. Dans sa 5e édition, elle maintient en effet sa 1^{ère} place des établissements français et figure au classement général parmi les 101-200 meilleurs établissements mondiaux par son engagement depuis de nombreuses années en faveur du développement durable.

L'UM se distingue sur l'Objectifs de Développement Durable « santé et bien-être » en occupant la 15^{ème} place mondiale et la 1^{ère} place française avec une progression de plus de 66 places. L'UM progresse fortement sur l'ODD « vie aquatique » passant dans la catégorie 101-

200 avec une 33^{ème} place mondiale, et une nouvelle 1^{ère} place nationale, démontrant une fois de plus l'excellence de l'UM en matière d'écologie. Enfin, l'Université de Montpellier occupe le 33^{ème} rang mondial dans les ODDs « travail décent et croissance économique », affichant ainsi une progression de 22 places, ainsi que la 49^{ème} place sur l'ODD « réduction des inégalités », lui permettant de se classer en tête des établissements français. Tous ces résultats témoignent de l'engagement total de l'UM dans le domaine de la responsabilité sociétale.

Classement de Leiden

Le classement produit par le Centre for science and technology studies (CWTS) de l'Université de Leiden mesure la notoriété scientifique des établissements et de leur collaboration en recherche. Le palmarès 2023 classe plus de 1500 établissements et couvre 5 champs disciplinaires : médecine, physique, sciences de la vie et de la terre, mathématiques, sciences humaines et sociales. L'Université de Montpellier continue de progresser, tant au niveau national qu'international, selon le classement et approche le Top 50 mondial en Sciences et Vie de la Terre.

MOBILITÉ

Une activité intense au service de la mobilité étudiante

La mobilité étudiante est au cœur de l'internationalisation de l'établissement. Chaque année, des financements externes de plus de 3,5 millions d'euros permettent à plus de 1000 étudiants d'avoir une expérience internationale pour un stage ou un séjour d'étude à l'étranger. Des centaines d'accords de coopération encadrent la mobilité de nos étudiants, qui peuvent ainsi partir étudier sur tous les continents.

1,6 M€ complémentaires pour développer l'université européenne CHARM-EU



FÉVRIER 2023 | L'alliance d'université européenne CHARM-EU avait reçu un premier soutien financier européen complété par le Programme d'investissement d'avenir en 2019. Son succès a conduit à un nouveau soutien de la Commission européenne avec un financement de 12,8 M€ pour quatre ans, dont plus de 1,7 M€ pour l'UM (projet «CHARM-EIGHT»). Le 28 février 2023, une nouvelle subvention de 1,6 M€ a été accordée par France 2030 permettant de consolider l'alliance grâce au déploiement de nouveaux objectifs avec le projet «CHARM-ANR».

CHARM-EU souhaite développer sa stratégie pour consolider les réalisations mises en place lors de la phase pilote et devenir une université européenne stable et durable sur le long terme. Pour cela, il est question d'étendre son champ d'action au sein des membres de l'alliance, mais aussi de l'ouvrir davantage sur l'extérieur (local, national, international). L'objectif de ce financement est qu'à l'issue des quatre ans, CHARM-EU puisse avoir un impact significatif sur l'ensemble de la communauté universitaire internationale, avec une gouvernance stable et renforcée, des services intégrés et mutualisés et une offre de formation riche et variée accessible dans un campus interculturel. Ce modèle innovant se doit d'être transférable et pérenne.

Cette nouvelle subvention de France 2030 à hauteur de 1,6 M€ pour le projet CHARM-ANR est primordiale puisqu'elle va permettre de mener à bien le projet dans sa globalité et augmenter la visibilité et l'attractivité de CHARM-EU aux échelons locaux (villes et régions en Europe) et internationaux. Ce financement soutiendra plus particulièrement la gouvernance de l'alliance au niveau de l'UM grâce à des recrutements de personnels. Il renforcera le diplôme conjoint qui pourra être valorisé à l'échelle nationale avec des frais d'inscription pris en charge par le programme pour les étudiants ayant étudié en France, et permettra d'assurer un réel impact dans toutes les composantes et directions de l'UM en soutenant les initiatives de terrain et en leur donnant une ampleur internationale. Concrètement, cette subvention permettra de déployer plus largement les pédagogies innovantes initiées dans CHARM-EU en installant des salles de classe hybrides connectées, de lancer des appels à projets

internes comme des stages co-encadrés par des chercheurs d'autres universités de l'alliance, et d'initier de nouvelles collaborations pédagogiques ou de recherche au travers de projets interdisciplinaires et internationaux.

En favorisant la création de programmes communs, les échanges d'étudiants et de personnels, la définition de thématiques de recherche partagées, CHARM-EU pose les fondations d'un modèle novateur de campus européen inter-universités soutenant la libre circulation des personnes, des idées et des pratiques et participe ainsi à la transformation de l'enseignement supérieur européen en proposant des actions concrètes pour une université durable, inclusive, innovante et interculturelle, capable de répondre à des défis planétaires qui nécessitent une approche internationale et interdisciplinaire.

Une coopération pérenne entre 9 membres :

- Université de Barcelone (UB, coordinatrice),
- Université d'Utrecht (UU),
- Eötvös Loránd Budapest (ELTE),
- Trinity College Dublin (TCD),
- Åbo Akademi (AAU),
- Hochschule Ruhr West (HRW),
- Université de Würzburg (JMU),
- Université de Bergen (UiB),
- Université de Montpellier.

Avec Moment-UM, l'UM accélère sa stratégie de développement vers l'Europe

Le projet «moment-UM» porté par l'Université de Montpellier est financé à hauteur de plus de 3,6 M€ sur 10 ans. Le volet «Stratégie pour l'Europe» se développe en partenariat avec le CNRS, l'Inserm et l'IRD.

Dans le cadre du quatrième plan d'investissement d'avenir France 2030, l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) a lancé l'appel à projets «Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche» (ASDESR) dans l'objectif d'aider les établissements d'enseignement supérieur et de recherche à accroître leurs ressources propres pour déployer des projets innovants portés par leurs personnels et leurs équipes grâce aux moyens supplémentaires ainsi obtenus. Les établissements pouvaient candidater sur différents axes (formation tout au long de la vie, mécénat, financements européens ou valorisation du patrimoine).

L'Université de Montpellier faisant partie des 44 établissements lauréats avec son projet moment-UM, elle bénéficiera d'un financement de 3,6 millions d'euros sur 10 ans. Autour des volets «Europe» et «Formation continue», le projet favorisera le rayonnement des laboratoires de l'UM dans l'espace européen de la recherche. L'aide de l'État est concentrée sur les ressources humaines afin de permettre le recrutement de personnels disposant de compétences spécifiques dans l'enseignement supérieur et la recherche. Au total, ce sont 14 nouveaux agents qui seront recrutés.

Inciter les universités françaises et leurs communautés scientifiques, en s'appuyant sur des partenariats au niveau d'un site, à lever de nouveaux fonds pour développer leurs activités et leur rayonnement sur les scènes académiques nationales, européennes et internationales est un des objectifs principaux de cet appel à projets. Aussi, le volet européen de moment-UM est étroitement coordonné entre l'UM et trois organismes nationaux de recherche présents sur le site montpelliérain : le CNRS, l'Inserm et l'IRD. En consacrant plus de ressources à l'identification et à la mise en relation des chercheurs et des opportunités de financement, moment-UM accentue l'intérêt pour les financements européens parmi les communautés scientifiques.

En bref

JUIN 2023

Une plateforme collaborative pour les doctorantes et doctorants du monde entier

Pour contribuer aux efforts visant à nourrir, soigner et protéger les populations et la planète, deux institutions de rang mondial, l'UM et l'Université de Pretoria (Afrique du Sud), se sont associées en lançant une plateforme collaborative mondiale de formation doctorale baptisée «Nourrir, protéger, soigner» dans le cadre de Africa Week le 23 mai 2023 depuis le Centre Future Africa de l'Université de Pretoria.

Une cartographie des collaborations inter-établissements pour mieux se comprendre

La réalisation d'une cartographie des collaborations inter-établissements, des relations de recherche et des flux étudiants en vue de mettre à jour le champ des priorités stratégiques de l'Établissement a permis de mettre en évidence quelques pays (ou établissements partenaires) remarquables, mais également quelques caractéristiques clefs qui esquissent un «portrait de l'UM à l'international» :

- des mobilités étudiantes très dissymétriques, avec 50 % des entrants venant d'Afrique (sur les 6000 étudiants étrangers, environ) mais 63 % des sortants allant en Europe;
- un apport notable de l'Afrique en termes de doctorants (13 % de tous les doctorants, et 36 % des doctorants étrangers);
- une production scientifique qui, en revanche, s'appuie d'abord sur «le nord» (Europe 53 %; Amérique du Nord 13 %);
- mais une «valence sud» plus marquée pour les co-publications que pour d'autres universités comparables, (Afrique 9 %; Amérique du Sud 7 %).

Les sciences de l'eau à l'honneur pour la 1ère biennale Euro Africa de Montpellier



OCTOBRE 2023 | Marqueurs forts de la connexion entre l'Université de Montpellier, le bassin méditerranéen et le continent africain, recherche et formation autour des enjeux de l'eau étaient au cœur de la 1^{ère} édition de la biennale Euro-Africa de Montpellier avec les Montpellier Water Days.

Les Euro-Africa Montpellier Water Days ont eu lieu les 9 et 10 octobre 2023 au Corum de Montpellier. Organisées par le Centre UNESCO de l'Eau ICIREWARD de l'Université de Montpellier, ces journées sont une rencontre multi acteurs à la recherche de réponses et de solutions concrètes pour relever les défis liés à la gestion de l'eau dans les mégapoles africaines et méditerranéennes.

Considérés comme des « hotspots » du dérèglement climatique, le continent africain et le bassin méditerranéen sont directement concernés par la problématique de la ressource en eau. Dans ce contexte, les principaux questionnements ont porté sur le lien entre gouvernance, croissance urbaine et accès à l'eau et à l'assainissement.

Les 300 participantes et participants (scientifiques, entreprises du secteur privé, institutionnel et décideurs, organisations internationales) méditerranéens, africains et européens ont participé à des tables rondes, des ateliers et des conférences portant sur les thèmes :

- Changement climatique et risque hydrologique
- Urbanisation des mégapoles méditerranéennes et africaines
- Accès à l'eau
- Assainissement et santé
- Agriculture urbaine et périurbaine
- Gouvernance
- Eau et genre
- Retour sur la conférence des Nations Unies sur l'eau (mars 2023).

En bref

MARS 2023

Une délégation de l'Université de Laval à l'UM

L'Université de Laval avec laquelle l'UM entretient d'anciennes et étroites relations était représentée par une importante délégation lors de sa venue à l'UM en mars 2023. De nouvelles collaborations dans les domaines des neurosciences, de l'environnement, de la gestion et de la robotique sont en perspective.

JUILLET 2023

Une délégation de Bosnie-Herzégovine à l'UM

Pendant toute une semaine, une délégation d'universitaires de Bosnie-Herzégovine a été reçue à l'UM dans le cadre du projet européen PARTISH qui a pour objectif d'améliorer les études universitaires, l'orientation et l'apprentissage tout au long de la vie. Une semaine riche en rencontres.

DÉCEMBRE 2023

Une délégation de l'Université de médecine et des sciences de la santé de Shanghai à l'UM

Renforcer les liens déjà existants entre l'Université de Montpellier et l'Université de médecine et des sciences de la santé de Shanghai (UMSSS) était l'objectif principal de la visite de la délégation chinoise accueillie à Montpellier en décembre 2023.

Ils ont reçu le titre de docteur honoris causa de l'Université de Montpellier en 2023

FEVRIER 2023

Oussama Khatib

Stanford University
(Californie, USA)

Avec son robot plongeur-archéologue, Ocean One, le directeur du Robotics lab de Stanford et chercheur à la renommée mondiale, Oussama Khatib, braque les projecteurs sur les mystères des abysses et de la robotique. Le 20 février dernier, c'est sur les recommandations de ses pairs français Philippe Poinet, Vincent Creuze et Philippe Fraisse, tous trois chercheurs en robotique au Lirmm, que le franco-américain a reçu le titre de docteur honoris causa de l'Université de Montpellier.

AVRIL 2023

Michel Bouvier

Université de Montréal
(Canada)

Chercheur de renommée mondiale dans le domaine des récepteurs couplés aux protéines G (RCPG), Michel Bouvier a contribué à de nombreuses découvertes fondamentales et thérapeutiques sur ces protéines qui sont la cible de plus de 30 % des médicaments sur le marché. De nombreux chercheurs montpelliérains se sont formés auprès du professeur de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal. Il a reçu en 2023 le titre de docteur honoris causa de l'Université de Montpellier en présence de Philippe Marin, directeur de l'IGH.

DÉCEMBRE 2023

Milena Dragičević Šešić

Université des Arts
de Belgrade (Serbie)

C'est une personnalité singulière qui a reçu le titre de docteur honoris causa de l'Université de Montpellier en cette fin décembre 2023. Enseignante serbe de premier plan, très engagée dans son domaine d'expertise scientifique, Milena Dragičević Šešić a contribué à développer les études en politiques culturelles à travers le monde, notamment grâce à la chaire Unesco dont elle a la charge depuis 2004. Son éloge a été prononcé par son parrain, Emmanuel Negrier, directeur du CEPEL et professeur à la Faculté de Droit et Science politique.

AVRIL 2023

Carlos Jaramillo

Smithsonian Tropical
Research Institute (Panama)

Grand nom de la paléontologie, le Colombien Carlos Jaramillo est spécialiste de l'évolution des écosystèmes amazoniens andins sur les 120 derniers millions d'années. Le chercheur du Smithsonian Tropical Research Institute a en particulier expliqué l'origine de l'abondante biodiversité de cette région intertropicale. Thème qu'il a abordé lors de la remise de son titre de docteur honoris causa de l'UM en présence de son parrain, Pierre-Olivier Antoine, chercheur à l'Isem.

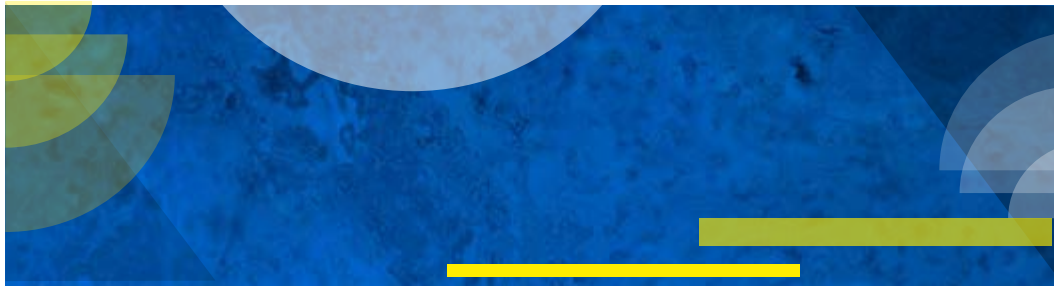
SEPTEMBRE 2023

Oriol Amat

Université
Pompeu-Fabra
Barcelone (Espagne)

Oriol Amat est professeur d'économie à l'Université Pompeu Fabra de Barcelone dont il fut également le recteur. Il est considéré comme un expert de la comptabilité financière, du contrôle de gestion et de la fraude en entreprise. Le 20 septembre 2023, l'Université de Montpellier a eu le plaisir de lui remettre le titre de docteur honoris causa en présence de ses parrains et marraines : Bernard Augé, Irène Georgescu, Gérald Naro et Alexandre Vernhet (Montpellier Management).

En 2024, le titre de docteur honoris causa de l'UM sera remis à Philippe Dubois, Chimiste, Recteur de l'Université de Mons (Belgique), Joan Guadia Olmos, Recteur de l'Université de Barcelone (Espagne), et Soroosh Sorooshian, Professeur à UC Davis (Californie, USA).



➤ Le volet international du COMP se déploie dès 2024

Centré sur l'affirmation de la marque «établissement», le volet international du COMP se déploie en 2024. Parmi les actions, figure la mise en place de formation de formateurs à l'anglais afin de favoriser le nombre d'enseignements dispensés en langue anglaise. L'organisation d'un événement international, sur un des thèmes clés qui contribue fortement à la visibilité de l'établissement : les sciences de l'eau, est également prévue.

➤ Un premier comité consultatif international de l'UM

Composé des principaux partenaires académiques internationaux et de représentants du monde socio-économique, le conseil consultatif international a pour mission d'analyser la démarche de transformation et d'évolution de l'UM dans le domaine international. Il s'est réuni pour la première fois en mars 2024.

➤ Rénovation d'une partie de l'Institut de Botanique

pour accueillir les grands rendez-vous internationaux institutionnels dans un cadre adéquat.

➤ 1^{ère} semaine de la formation doctorale «santé - nutrition»

40 doctorantes et doctorants provenant de 19 établissements mondiaux seront réunis en mars 2024 pour cette première édition organisée par l'initiative clé internationale «Santé nutrition».

➤ The Montpellier process : pooling collective intelligence for action

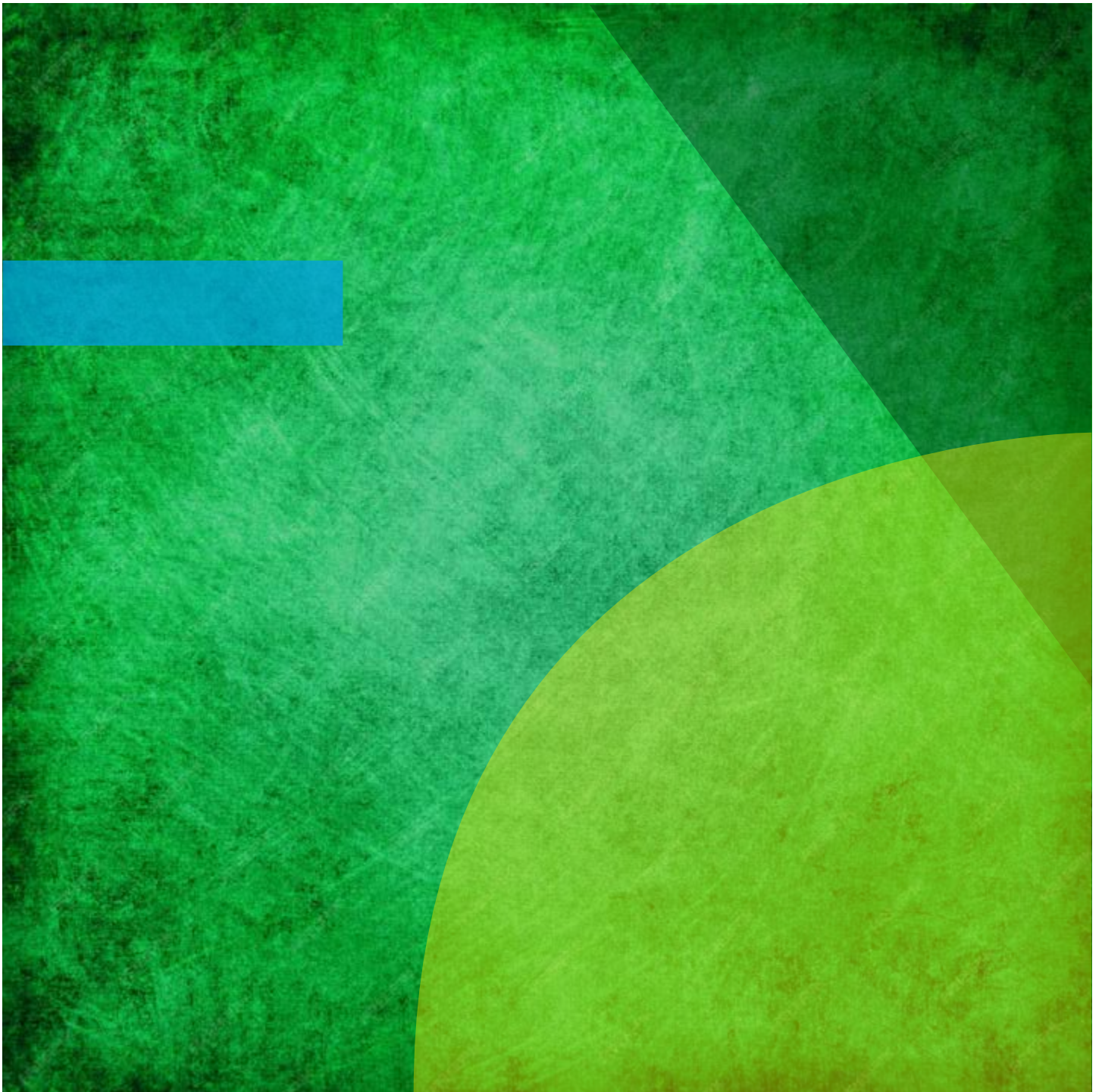
300 décideurs, expertes et experts se réunissent à Montpellier du 18 au 20 mars 2024 autour du «Processus de Montpellier» qui établit un espace de travail collaboratif à travers des panels internationaux de premier plan pour renforcer les interfaces science-politique et science-société afin de réfléchir collectivement à un développement durable, équitable et juste, où les systèmes alimentaires sont un levier de transformation.

➤ 9e Rencontres Montpellier-Sherbrooke

L'Université de Montpellier, l'Université de Sherbrooke (Québec, Canada) et l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 sont liées depuis plusieurs années par un partenariat stratégique. Depuis 2006, l'une des principales activités de cette collaboration franco-québécoise est la tenue de « Rencontres scientifiques universitaires » organisées tous les deux ans, alternativement à Montpellier et à Sherbrooke. Les précédentes rencontres se sont déroulées en juin 2022 à Montpellier. La 9e édition aura donc lieu à Sherbrooke, du 19 au 21 juin 2024.

➤ Participation de l'UM au salon de l'European Association for International Education à Toulouse en septembre 2024

Après plus de 15 ans d'absence sur le territoire français, le salon de l'European association for international education réunira à Toulouse, plus de 6 000 professionnels de l'enseignement supérieur en provenance de plus de 90 pays autour de conférences, d'ateliers et de salons sur les enjeux liés à l'internationalisation de l'éducation. L'Université de Montpellier y participera activement.



RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Une véritable culture de l'égalité se met en place



MARS 2023 | Le nouveau plan égalité femme-homme de l'Université de Montpellier a été voté à l'unanimité par le conseil d'administration le 13 mars 2023. Il prévoit le déploiement de trente nouvelles actions après les quarante déjà réalisées dans le précédent plan.

Le premier plan 2021-2022 comportait sept axes et quarante actions. Le bilan des actions réalisées est très positif, une véritable culture de l'égalité se met en place. L'objectif de ce deuxième plan est de continuer à la diffuser.

Le nouveau plan s'inscrit dans la continuité du précédent avec des mots d'ordre toujours plus affirmés : promouvoir l'égalité femme-homme dans toutes les dimensions de la vie universitaire, ne pas transiger avec les violences sexistes et sexuelles, poursuivre les actions sans fatalisme, même si les inégalités prennent leur origine souvent dans des processus sur lesquels nous n'avons pas prise et que les évolutions sont très lentes. Il intègre un premier bilan chiffré de l'UM qui complète et présente sous une autre perspective certaines données du rapport social unique.

L'Université a accompli ici un important travail d'état des lieux qui en apportant un éclairage réflexif nous permet d'avancer dans une voie toujours plus vertueuse. De ces constatations découlent en partie les grandes lignes du plan 2023-2025 qui comporte 30 actions regroupées en six axes.

En bref

FÉVRIER 2023

« Laïcité, l'UM s'engage » : le principe constitutionnel de laïcité en débat

Gwenaëlle Calvès, professeure de droit public à l'Université de Cergy a répondu présente pour animer la conférence-débat organisée par le référent laïcité de l'UM autour du « principe constitutionnel de laïcité : un kaléidoscope de règles et de valeurs ». Que dit le droit de la laïcité ? Quelles ressources offre-t-il pour appréhender plus sereinement les enjeux de nos débats contemporains sur la liberté, l'égalité et le « vivre ensemble » ?

MARS 2023

Une projection-débat pour dénoncer le racisme

Pour sa 6^e édition, l'Université de Montpellier participait activement à la Semaine nationale d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme qui se déroulait dans toute la France du 20 au 26 mars 2023. Cette participation s'inscrit dans l'engagement de l'UM en faveur de la lutte contre toutes les formes de discrimination et pour la promotion de valeurs qui fondent la République : la liberté, l'égalité, la fraternité. La projection du film « BlacKkKlansman » de Spike Lee, tout en prenant la forme de la comédie et de la dérision, constitue une dénonciation extrêmement efficace du racisme.

AVRIL 2023

Un atelier pour sensibiliser au recrutement sans discrimination

Dans le cadre des formations proposées aux associations de l'UM, un atelier visant à sensibiliser les étudiantes et étudiants à la façon de recruter des bénévoles ou des salariés sans discrimination a été proposé par le service Qualité de Vie au Travail. Réalisé sous forme de jeu de rôle interactif, cet atelier a permis aux participantes et participants de s'interroger sur leurs pratiques et d'imaginer de nouvelles manières de favoriser la diversité au sein de leurs équipes.



Une meilleure inclusion des personnels, étudiantes et étudiants en situation de handicap

NOVEMBRE 2023 | Adopté le 20 novembre 2023 par le conseil d'administration de l'UM, le nouveau schéma directeur handicap de l'UM est le fruit de plusieurs mois d'échanges et de rencontres avec les personnels, les étudiantes et les étudiants ainsi que les directions et services.

Alors que 43 des 45 actions planifiées dans le précédent schéma directeur handicap ont été déployées et que la réussite des étudiants et étudiantes en situation de handicap a été inscrite dans le contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) 2023-2025, l'UM poursuit son engagement pour une meilleure inclusion des personnels, étudiants et étudiantes en situation de handicap.

Depuis 2020, date du dernier schéma directeur handicap, le cadre législatif en faveur d'une plus grande accessibilité s'est enrichi d'un décret (12 novembre 2021) et de deux circulaires (6 février 2023 et 27 mars 2023) relatifs aux aménagements des épreuves des examens et concours de l'enseignement

supérieur pour les candidats en situation de handicap et au dispositif de santé en faveur des étudiants et usagers de l'enseignement supérieur. C'est dans le respect de cette réglementation et des grands principes qui régissent l'action de l'établissement sur le sujet que seront déployées les mesures de ce nouveau plan.

L'axe sur lequel s'ouvre ce schéma directeur handicap concerne la réussite des étudiantes et des étudiants en situation de handicap, leur proportion ayant augmenté entre 2019 et 2023 passant de 2,41 % à 3,44 % pour une moyenne nationale de 2,2 %, ce qui représente 1 641 étudiantes et étudiants. Tutorat - handicap; mobilités internationales; accompagnements

des étudiants hospitalisés ou encore gratification des stages... pour favoriser leur réussite, l'UM propose une dizaine d'actions visant à mieux les accueillir et mieux les accompagner. Le schéma directeur s'attache ensuite à l'accompagnement des carrières avec des actions telles que le télétravail au titre du handicap ou l'allègement des services pour les enseignantes, les enseignants, les enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs qui seront poursuivies. Enfin, le troisième volet de ce schéma directeur concerne l'accessibilité dans toutes ses dimensions.

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Un nouveau programme d'amélioration de la qualité de vie au travail et de prévention des risques psycho-sociaux



JUILLET 2023 | L'Université de Montpellier s'est engagée dans un nouveau programme d'amélioration de la qualité de vie au travail et de prévention des risques psychosociaux. Ce programme a été approuvé par le Conseil d'administration du 3 juillet 2023.

Ce plan d'action 2023-2024, proposé dans la continuité du travail mené ces dernières années par le comité de pilotage des risques psychosociaux, s'inscrit dans la volonté toujours intacte d'engager l'établissement autour d'une série de mesures concrètes visant à agir sur les conditions de vie au travail et à prévenir les risques psychosociaux.

Les actions présentées ici se veulent complémentaires d'autres dispositions prises à l'initiative de l'Université telles que les actions du futur schéma directeur handicap (2024-2027), celles incluses dans le plan égalité professionnelle femmes-hommes (2023-2025), ou encore celles favorisant la

diversité et la lutte contre les discriminations. Toutes ces actions contribueront directement à la qualité de vie au travail.

Les cinq axes de travail qui structuraient le plan précédent ont été conservés afin de permettre une lisibilité de la démarche entreprise au fil du temps pour améliorer la qualité de vie au travail et pour prévenir les risques psychosociaux : analyser les risques, agir pour la qualité de vie au travail au niveau de tout l'établissement, former · communiquer · faire participer, prévenir · détecter · accompagner et enfin formaliser les procédures.

L'UM se dote d'un schéma directeur de la transition écologique

NOVEMBRE 2023 | Au regard des enjeux et de la forte attente de la communauté universitaire, l'UM a fait le choix d'élaborer et de voter en conseil d'administration le 20 novembre dernier le schéma directeur de sa transition écologique avec une année d'avance sur le calendrier ministériel.

Le schéma directeur de la transition écologique de l'UM se décline en 4 axes et 48 actions à déployer sur la période 2023-2026 et s'articule pleinement avec le contrat pluriannuel 2021-2026 et le contrat d'objectifs, de moyens et de performance 2023-2025 de l'établissement, afin de renforcer les mesures déjà mises en place ces dernières années à l'UM et d'engager et coordonner la mise en œuvre sur chaque site d'une politique de transition écologique à la hauteur de ses ambitions.

Les actions ont été priorisées et un plan d'action a été défini pour 2023-2026. Pour chaque action, une fiche-action a été conçue et remplie par le porteur d'action en collaboration avec le bureau de développement durable de la direction du pilotage afin de définir les jalons et d'assurer le suivi de la réalisation des actions.

Les 4 axes sont établis selon le référentiel du label DD&RS :

- Enseignement et formation - « Former les étudiantes, les étudiants et les personnels à la transition écologique »,
- Recherche et innovation - « Promouvoir une recherche responsable au service de la transition écologique »,
- Environnement - « Agir pour l'environnement et modifier les comportements »,
- Stratégie et gouvernance - « Construire une gouvernance de la transition écologique et promouvoir une activité responsable ».



En bref

2023

Le plan de sobriété de l'UM se déploie

Investissements et chantiers de rénovation énergétique, adaptation du fonctionnement de l'établissement, responsabilisation individuelle et collective sont les 3 axes qui président à la mise en œuvre du plan de sobriété énergétique de l'UM.

2023

Des ressources pour répondre aux enjeux de formation à la transition écologique

L'UM a mis à disposition des ressources pédagogiques pluridisciplinaires sur la transition écologique pour l'autoformation des enseignantes, enseignants et enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs. Cela s'inscrit dans le cadre de la mise en place de la formation obligatoire à la transition écologique pour un développement soutenable des étudiantes et des étudiants de 1er cycle.

DÉCEMBRE 2023

Le MESR choisit l'UM pour sa journée nationale dédiée à la transition écologique

La journée nationale de la transition écologique pour un développement soutenable dans l'ESR s'est déroulée le 7 décembre à l'Institut de botanique. Elle a permis d'échanger sur toutes les actions au service de cet enjeu : COMP et schéma directeur, formation des étudiantes et des étudiants et des personnels, bilans des émissions de gaz à effet de serre...

Sport & Science se conjuguent pour la fête de la science 2023



OCTOBRE 2023 | Événement national incontournable, la Fête de la science est le rendez-vous annuel qui permet à tous les citoyens, de tous âges, de découvrir les sciences et le travail des chercheurs, de rencontrer des scientifiques, de partager des connaissances et de s'interroger sur les grands enjeux de notre société.

À quelques mois des Jeux olympiques et paralympiques, cette 32e édition s'est déroulée autour de la thématique « Sport et science » et pour la septième année consécutive, l'Université de Montpellier coordonnait l'événement à l'échelle du département de l'Hérault avec plusieurs centaines d'animations gratuites au programme.

En plus du traditionnel Village des sciences qui est accessible à toutes et tous au cœur de la Faculté d'Éducation, le Palais universitaire des sports Veyrassi a exceptionnellement ouvert grand ses portes pour une exploration spécifiquement dédiée à la thématique nationale « Sport et science » au travers d'ateliers, démonstrations, jeux et enrichis par une grande exposition.

Fait marquant de cette 32e édition, le pendule géant de Foucault, qui illustre la rotation de la Terre sur elle-même, était présenté au grand public qui était venu en nombre. Une occasion de revenir sur les grandes lois de la physique et de la mécanique dans l'espace public. Une initiative du laboratoire Charles Coulomb (UM, CNRS et la Faculté des sciences de l'UM), avec le soutien de Montpellier Méditerranée Métropole.



En bref

2023

LitterNature : une chasse aux espèces dans la littérature

En 2023, 1 000 espèces ont été capturées dans une campagne impliquant 27 « biblio-écosystèmes » de médiathèques en Occitanie. Et ce sont plus de 4 000 personnes, dont la moitié sont des élèves des établissements scolaires qui ont pu profiter des actions conduites dans le cadre de cette expérience de science participative. Deux expositions (plantes/ insectes et oiseaux/dinosaures) ont permis de mettre en valeur des pièces de ces collections. LitterNature était également présent sur 11 événements de culture scientifique.

JANVIER À JUIN 2023

Bar des sciences 2023

Virilité, écrans et violence, esprit critique, cerveau et trouble du langage, énergies du futur, physique quantique, troubles du sommeil ou encore sciences participatives... autant de thèmes à la carte du bar des sciences 2023. En 6 soirées, 18 scientifiques sont intervenus à la Brasserie du Dôme à Montpellier. Il s'agit d'un lieu privilégié de débat citoyen qui contribue au dialogue entre sciences et société. Ces rendez-vous mensuels de culture scientifique ne sont jamais des conférences formelles, mais plutôt des invitations à l'échange entre les spécialistes d'un sujet donné et le grand public.

SEPTEMBRE 2023

Exposition : « Sciences en images : la vie est belle ! »

Au croisement entre art et science, l'infiniment petit s'affiche en grand ! À l'occasion de ses 20 ans, la plateforme académique d'imagerie et de cytométrie MRI (Montpellier Ressources Imagerie) proposait du 29 septembre au 31 octobre une exposition unique de photographies grand format de microscopie, invitant ainsi le public à la découverte de la poésie du monde de l'infiniment petit, parmi les grands arbres du Jardin des plantes. Ce fut l'occasion de présenter 40 photos grand format illustrant le travail de quelques-uns des 800 scientifiques capturant des images sur les instruments de la plateforme MRI.

Intelligence artificielle : un accord inédit pour sensibiliser et former les publics scolaires



NOVEMBRE 2023 | Rassemblant les représentants de l'État, de l'Université et de l'ensemble des collectivités territoriales, ainsi que des associations et des entreprises volontaires, cet accord d'engagement collectif pour la sensibilisation et la formation des publics scolaires à l'intelligence artificielle (IA), est un marqueur de la très forte dynamique collective présente à Montpellier pour porter les sujets de l'IA.

L'Intelligence artificielle (IA) a fait une incursion particulièrement forte et visible dans tous les domaines avec l'arrivée des intelligences artificielles génératives. Vouée à transformer une grande partie des pratiques et des métiers, elle nécessite de porter sur chacune de ces transformations un regard éclairé. Convaincus que cet éclairage doit être apporté dès le plus jeune âge pour lutter contre toute dérive et qu'il doit reposer sur des connaissances scientifiquement établies et diffusées largement avec une pédagogie adaptée, les signataires s'engagent mutuellement à déployer des actions pour expliquer, illustrer et débattre.

Dans une période marquée par des risques forts de désinformation et de baisse de motivation des jeunes à se tourner vers les études et carrières scientifiques, il est important que l'Université de Montpellier s'engage auprès de la région académique Occitanie pour contribuer à ce que chaque enseignante, chaque enseignant et chaque élève dispose de toutes les connaissances nécessaires à éclairer son rapport aux nouvelles méthodes d'intelligence artificielle.

En bref

JUIN 2023

Promouvoir la recherche avec les Olympiades de mathématiques

En collaboration avec l'Académie de Montpellier, l'organisation des Olympiades de mathématiques a pour objectif de favoriser l'émergence d'une nouvelle culture scientifique en stimulant le goût de la recherche chez les élèves. Les lycéennes et lycéens de première de toutes les séries peuvent participer. En juin 2023, la cérémonie de remise des prix à la Faculté des sciences a permis de mettre en lumière la filière de mathématiques de l'UM, ses formations et ses différents parcours, de la théorie à l'application.

NOVEMBRE 2023

Une nouvelle édition du festival du film scientifique Sud de science

Beau succès pour cette 6^e édition du festival du film scientifique Sud de sciences au cours duquel ont notamment participé 120 élèves des établissements scolaires à la Maison des étudiants Aimé Schoenig et à la médiathèque de Castries. Ce festival, réunissant autour de l'UM, CNRS, Cirad, INRAE, IRD, Inserm, Faculté des sciences, Montpellier Méditerranée Métropole et la Ville de Montpellier, a ouvert ses portes au grand public avec une fréquentation de 375 spectatrices et spectateurs et la diffusion de 7 films scientifiques.

DECEMBRE 2023

Une semaine à l'UM pour des stagiaires de 3^{ème}

Du 18 au 22 décembre, l'Université de Montpellier accueillait, dans 13 parcours différents, 35 élèves issus de collèges des Départements de l'Hérault et de la Lozère dans le cadre de leur stage de découverte des métiers, dont ceux de la recherche.

Le monument Rabelais du Jardin des Plantes restauré

MARS 2023 | Étudiantes et étudiants, médecins, personnels et amis de l'Université étaient réunis le 8 mars au Jardin des plantes pour inaugurer le monument Rabelais restauré. Une occasion pour l'association carabine montpelliéraine de réaffirmer sa filiation avec l'écrivain français, ancien étudiant de la Faculté de médecine de Montpellier, mais aussi avec sa philosophie résumée dans la célèbre formule : «Vivez joyeux!».



Ils sont une vingtaine à se distinguer parmi la petite foule qui se glisse dans le jardin des plantes de Montpellier en cette matinée brumeuse du 8 mars. Arborant fièrement leur faluche, les carabins et carabines de Montpellier ont les yeux rivés sur le monument Rabelais, leur monument enfin restauré grâce au concours de l'Université, de la Faculté de médecine, et de l'incontournable Fondation d'entreprises du Jardin des plantes qui a bien voulu les accompagner dans ce projet à haute valeur affective et symbolique. Le projet a mobilisé près de 100 000 € de budget.

C'est en 1921, à l'occasion des 700 ans de la Faculté de médecine de Montpellier, que les carabins d'alors commandent cette œuvre au sculpteur Jacques Villeneuve qui la baptisera «En vin vérité». Sous le buste de Rabelais qui surplombe le monument, les visages de Pantagruel et Gargantua encadrent un bas-relief représentant une scène tirée d'une farce écrite et jouée à l'époque par Rabelais rue de la Loge. Au premier plan, une allégorie de la Faculté de médecine sous les traits d'une femme en costume professoral se penche sur les Aphorismes d'Hippocrate traduits en grec par Rabelais. Sur la droite enfin, un étudiant

carabin fait face à Rabelais et tend dans sa main droite une coupe de vin. Une coupe qui avait mystérieusement disparu dans les méandres de l'histoire et que cette restauration fait resurgir du passé. Une restauration conduite par l'architecte du patrimoine Pierre-Jean Trabon, avec l'assentiment de la Drac, qui a associé les étudiantes et les étudiants à tout le processus.

Des détails que le nettoyage de la pierre, envahie par la végétation, mais aussi le rejointoiement des pierres et le réaménagement des abords révèlent à nouveau dans toute sa beauté.

En bref

MAI 2023

Mécénat : une 2^{ème} enveloppe de 77 000 € pour la sauvegarde des arbres en péril

La Fondation Ceïba, fondée par le groupe immobilier Socri Reim et dont le principal objectif est de préserver et de valoriser la nature et la biodiversité dans les villes du XXI^e siècle, organisait son dîner de gala annuel au Jardin des plantes. Cela a permis de récolter 77 000 € de fonds afin de poursuivre les actions de sauvetage des arbres du Jardin des Plantes de Montpellier initiées par la Fondation en 2022. Le premier dîner de gala, organisé en mai 2022, avait permis de récolter 60 000 € contribuant à la sauvegarde d'une dizaine d'arbres emblématiques du Jardin des Plantes.

AVRIL 2023

De nombreuses perspectives à l'ordre du jour du 2^{ème} conseil d'orientation du Jardin des Plantes

Après un dense bilan des opérations entreprises pour la restauration et le développement du Jardin des Plantes de Montpellier, le 2^e conseil d'orientation du Jardin des Plantes qui s'est tenu le 12 mai 2023 a été l'occasion de présenter les projets à venir : restaurations du portail sud et de l'observatoire, réhabilitation du bâtiment dit de l'intendance, études sur l'accessibilité et sur l'extension des horaires d'ouverture au public...

JUIN 2023

Une exposition pour mieux comprendre l'origine des jardins botaniques en Europe

C'est en présence de Tomas Morosinotto, Prefetto du Jardin botanique de Padoue, que l'exposition : «À l'origine des jardins : Padoue-Montpellier» a été inaugurée à l'Orangerie du Jardin des Plantes de Montpellier. Conçue par l'association des Amis du Jardin des Plantes de Montpellier, cette exposition invite à découvrir le 1^{er} Jardin botanique du monde (1545) qui est à l'origine des jardins botaniques en Europe et représente la naissance de la science botanique et les premiers échanges scientifiques dans le domaine. De nos jours, il continue, comme par le passé, à inspirer la recherche scientifique. Il a été inscrit en 1997 sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les travaux de réhabilitation du bâtiment historique de la Faculté de médecine se poursuivent



Les chantiers se poursuivent dans le bâtiment historique de la Faculté de Médecine Montpellier-Nîmes. Une première opération achevée en 2023 a permis de remplacer les menuiseries extérieures du conservatoire d'anatomie, pour un montant global de 940 k€, dont 390 k€ du Plan de relance. Une deuxième opération de 3 M€, comprenant la mise en sécurité lourde des magasins d'archives et le remplacement du Système de Sécurité Incendie a débuté fin 2022. Financée par l'Etat (2 M€) et la Métropole de Montpellier (700 k€) au titre

du CPER 2015-2020 ainsi que par l'UM (600 k€), elle s'achèvera au premier semestre 2024. En 2024, il est également prévu la restauration des structures de plafond et des toitures du conservatoire d'anatomie, financée par le CPER 2021 - 2027.

En bref

MARS 2023

Un plan de sauvegarde en 3D pour la protection des biens culturels

Philippe Augé, Président de l'Université de Montpellier, Kléber Mesquida, président du Département de l'Hérault, Eric Flores, directeur du Service départemental d'incendie et de secours de l'Hérault et Isabelle Laffont, Doyenne de la Faculté de Médecine ont signé une convention pour la réalisation d'un plan de sauvegarde en 3D pour la protection des biens culturels en cas de sinistre. Mis en place en août 2022 par le Ministère de la Culture, ce document opérationnel et organisationnel est mis à disposition des personnels et services de secours pour une meilleure mise en place de mesures de protection du patrimoine et la réaction collective en situation de crise ou d'urgence. Il prend en compte de nombreux aléas comme : inondation, incendie, tremblement de terre...

2023

e-ReColNat poursuit son développement au sein du réseau coordonné par le Museum

Le projet e ReColNat met à disposition des collections naturalistes numérisées. Ce laboratoire virtuel permet de découvrir les collections, de les augmenter, de les partager, et de les enrichir. L'herbier de l'UM est, par le volume et la qualité de ses collections, le 2e herbier de France après celui du Muséum national d'Histoire naturelle avec environ 3,5 millions d'échantillons de plantes au sens large, mousses et champignons compris. L'infrastructure ReColNat se veut l'outil qui permet de la création d'une banque d'images et des outils collaboratifs pour l'exploiter et permettre l'accès aux images à l'ensemble de la communauté des systématiciens, professionnels et amateurs.

JUILLET_AOÛT 2023

Le patrimoine immobilier universitaire s'expose à l'Orangerie

L'Université de Montpellier dispose de nombreux édifices remarquables, pour certains protégés au titre des monuments historiques, liés à ses activités d'enseignement et de recherche dans de multiples champs scientifiques : parmi eux, le bâtiment historique de la Faculté de médecine, l'Institut de Botanique et l'Institut de Biologie. Dans un souci de conservation documentaire de ces bâtiments, notamment pour ceux qui bénéficient de travaux de restauration et de rénovation, une campagne photographique a été commandée à Marc Dantan en 2022 et a fait l'objet d'une exposition « La mémoire des murs » présentée à l'Orangerie du 11 juillet au 27 août 2023.



Projets

2024

ÉGALITÉ

➤ Mise en oeuvre du plan égalité entre les femmes et les hommes

Après les 40 actions déjà réalisées dans le précédent plan, les 30 nouvelles actions du plan égalité entre les femmes et les hommes seront mises en oeuvre dès 2024 autour de 6 axes :

- Établir un état des lieux au niveau de l'établissement et s'engager dans une démarche d'amélioration continue,
- Évaluer, prévenir et, le cas échéant, traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes,
- Favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale,
- Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes,
- Expérimenter, Sensibiliser, Communiquer.

HANDICAP

➤ Mise en oeuvre du schéma directeur handicap 2024-2027

Afin de poursuivre son engagement pour une meilleure inclusion des personnels, étudiantes et étudiants en situation de handicap, l'Université de Montpellier mettra en oeuvre son nouveau schéma directeur handicap 2024-2027 avec par exemple le lancement d'un appel à projets Aliv'Equip pour des salles de repos plus agréables et fonctionnelles au sein des UFR, écoles et instituts, la possibilité de promouvoir par voie de détachement des personnels en situation de handicap ou l'édition d'un vademecum de l'accessibilité numérique.

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

➤ Déploiement du plan d'actions 2023-2024 de promotion de la qualité de vie au travail et de prévention des risques psycho-sociaux

L'établissement poursuit ses actions au travers de 5 axes que sont l'analyse des risques, la promotion de la QVT sur tous les sites y compris ceux éloignés de Montpellier, l'implication des personnels et la communication, la mise en place d'ateliers de prévention et de contenus de formation adaptés, et l'évolution des dispositifs répondant à des situations d'urgence.

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

➤ Mise en oeuvre du schéma directeur de la transition écologique

L'engagement de l'UM pour la transition écologique et un développement soutenable passe par la mise en oeuvre de son schéma directeur adopté en novembre 2023. Avec les moyens du COMP, l'UM sera en mesure de déployer des projets d'installation de panneaux photovoltaïques, de réaliser un bilan carbone sur l'ensemble des sites de l'établissement ou encore de construire des nouveaux abris et attaches à vélos. Du point de vue de la formation, l'intégration de formations TEDS à destination des étudiantes et des étudiants de premier cycle sera effective dès 2024. Par ailleurs, les autres actions prévues dans le schéma directeur seront également mises en place : formation des personnels, actions en faveur de la diminution des déchets, mise à jour et application du plan de mobilité de l'UM, poursuite des travaux d'amélioration énergétiques des bâtiments...

RELATION SCIENCE & SOCIÉTÉ

➤ Une réponse à l'appel à projets ministériel Science avec et pour la société

L'Université de Montpellier déposera une réponse au nouvel appel à projets ministériel de labellisation « Science avec et pour la société » dans le cadre d'un partenariat inédit avec Montpellier Méditerranée Métropole et notamment son réseau des médiathèques et de la culture scientifique ainsi que sa direction déléguée à la médiation écologique. Ce projet s'inscrit pleinement dans la stratégie Science(s) en Occitanie de la Région.

PATRIMOINE HISTORIQUE

➤ De nombreux projets à venir pour le Jardin des Plantes de Montpellier

Présentés lors du conseil d'orientation du Jardin des Plantes en mai 2023, de grands projets seront lancés en 2024, outre la restauration du bâtiment de l'Intendance et du portail sud, il est également prévu de lancer les études indispensables pour l'amélioration de l'accessibilité mais également pour l'adaptation du Jardin aux évolutions climatiques.



Modernisation



7.9M€ sur 3 ans au titre du contrat d'objectifs, de moyens et de performance

NOVEMBRE 2023 | L'Université de Montpellier fait partie des 34 établissements qui expérimenteront dès 2023 les premiers Contrats d'objectifs, de moyens et de performance mis en place par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Les représentants de ces établissements étaient reçus par la Ministre Retailleau le 17 mars 2023.

Ces contrats vont progressivement prendre le relais du dialogue stratégique de gestion qui existait jusqu'alors entre le ministère et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Pour la première fois, ils vont introduire un suivi de la performance des établissements sur la poursuite d'objectifs stratégiques partagés par le ministère et l'établissement.

Ces objectifs prioritaires de politiques publiques concernent :

- la mobilisation de l'enseignement supérieur et de la recherche en faveur de formations préparant les étudiants à exercer des métiers d'avenir, en tension ou en évolution ;
- le bien-être et la réussite des étudiants : santé, diversité, inclusion, accompagnements à la réussite ;
- le développement de la recherche

et de l'innovation au meilleur niveau européen et international ;

- la mobilisation de l'enseignement supérieur et de la recherche en faveur de la transition écologique et le développement soutenable dans l'ensemble de ses dimensions ;
- l'optimisation de la gestion et du pilotage de l'établissement.

En complément, un objectif propre à la stratégie particulière de chaque établissement est également inclus dans ces contrats.

Retenue pour le lancement de la première vague des « Contrats d'objectifs, de moyens et de performance » lancée en mars 2023 par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'Université bénéficie d'une dotation de 7,9 M€ sur 3 ans.

Le contrat d'établissement et le volet de site signés

MARS 2023 | C'est en présence de Sylvie Retailleau, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, que le contrat d'établissement de l'Université de Montpellier et le volet de site ont été signés. Le contrat a pour objectif de favoriser un dialogue stratégique entre l'État et les établissements d'enseignement supérieur, tenant compte de leur nouvelle autonomie de gestion. De quadriennal, le contrat est devenu quinquennal.



Un contrôle de la Cour des comptes sur la gestion de l'UM



NOVEMBRE 2023 | près un an de contrôle sur place et sur pièces, la Cour des comptes a rendu publique ses observations sur l'Université de Montpellier, devenue établissement public expérimental au 1er janvier 2022.

D'octobre 2022 à novembre 2023, la Cour des comptes a réalisé un contrôle sur place et sur pièces des comptes et de la gestion de l'Université de Montpellier. À l'issue de ce contrôle qui a fortement mobilisé l'administration pendant près d'un an, la Cour des comptes a établi et publié un rapport d'observations définitives qui s'articule autour de trois axes : le positionnement institutionnel, les missions de formation et de recherche et la gestion de l'établissement.

Ce rapport mentionne des observations sur le fonctionnement de l'établissement et prévoit un certain nombre de recommandations qui ont été ou seront suivies d'effet. Aucun rappel au droit n'a été formulé. Ce rapport constitue un levier de pilotage pour l'Université.



POLITIQUE DOCUMENTAIRE

La modernisation des bibliothèques universitaires se poursuit

2023 | Le réseau de 12 BU à Montpellier, Nîmes, Béziers et Sète se place au plus près de tous les étudiants, toutes les étudiantes et des personnels de l'Université de Montpellier. En 2023, les bibliothèques universitaires ont poursuivi la modernisation de leurs espaces et de leurs services aux usagers.

Signe fort de l'engagement de l'Université en faveur de la réussite des étudiantes et des étudiants et de l'amélioration de leurs conditions d'études et de vie sur les campus. En 2023, la modernisation des espaces et des services aux usagers des bibliothèques a consisté à :

- Réaménager le hall d'accueil de la BU Pharmacie,
- Installer des cabines acoustiques connectées pour le travail en groupe,
- Installer des casiers connectés à l'UFR STAPS et un point de retrait/retour de documents à la Faculté de Droit et de Science politique,
- Étendre les horaires de la bibliothèque universitaire Richter jusqu'à 21h, pendant les périodes d'examens.



Le site gardois de la Faculté de médecine inauguré

FEVRIER 2023 | Le campus hospitalo-universitaire de Nîmes a inauguré les travaux d'extension et de restructuration de son site lors d'une visite officielle qui a réuni les représentants des différentes institutions ayant participé au financement de cette opération. Avec 1500 m² de surface supplémentaire construite et 1300 m² restructurés, la Faculté de médecine de Nîmes-Montpellier donne un argument de plus en faveur de sa plus grande attractivité.

C'est en présence de nombreuses personnalités que Philippe Augé, président de l'Université de Montpellier et Carole Delga, présidente de la Région Occitanie ont dévoilé le 8 février 2023 la plaque célébrant l'inauguration officielle de l'extension du site gardois de la Faculté de médecine Nîmes-Montpellier réalisée par l'Agence d'architectures Nicolas C. Guillot. Un témoignage de la synergie qui s'est opérée pour mener à bien ces travaux débutés il y a un peu plus de deux ans, mais prévus de longue date comme le souligne Philippe Augé : « Cette inauguration est l'aboutissement d'un engagement de plusieurs années d'autant plus important que Montpellier-Nîmes est la seule faculté de médecine en France à être positionnée sur 2

sites, contribuant ainsi au maillage de notre territoire et au développement de l'offre de formation de l'Université de Montpellier ».

Région, État, Université de Montpellier, Métropole et ville de Nîmes, CHU de Nîmes, ont collectivement contribué à l'enveloppe de 9,6 millions d'euros nécessaires pour réaliser l'extension du bâtiment D et la rénovation du bâtiment A.

Plan de financement :

- Région Occitanie : 3,39 M€,
- État : 3,25 M€,
- Université de Montpellier : 0,84 M€,
- Nîmes Métropole : 0,82 M€,
- Ville de Nîmes : 0,82 M€,
- CHU de Nîmes : 0,50 M€





Avec Hydropolis, la communauté des sciences de l'eau rassemblée

MARS 2023 | Sécheresse, réchauffement climatique, irrigation, contamination... La question de la ressource en eau occupe régulièrement le devant de la scène médiatique. À Montpellier, le nouveau parc scientifique Hydropolis dédié à l'eau incarne le rassemblement organisé de la communauté des sciences de l'eau pour structurer les forces et atouts nécessaires pour aborder ces enjeux.

Construit sur le campus de la Faculté de Pharmacie, le bâtiment Hydropolis inauguré en mars 2023 s'étend sur 3 130 m² et a mobilisé un investissement de 10 millions d'euros, financé par la Région Occitanie (CPER et FEDER) et l'Université de Montpellier.

Ce parc scientifique dédié à l'eau est unique en France. Il regroupe les laboratoires de recherche consacrés à l'eau que sont HydroSciences Montpellier et G-EAU (dans la déclinaison d'Hydropolis sur le campus INRAE de Lavalette), mais également le Centre international Unesco Icareward et l'Observatoire de recherche montpellierain de l'environnement (OREME) et sa plateforme de géochimie analytique de haut niveau.

Si le bâtiment Hydropolis accueille les équipes de recherche orientées sur les thématiques ressources en eau, contaminants et santé, et notamment la caractérisation de la ressource en eau sur les plans chimique et microbiologique, un deuxième bâtiment sur le site de Lavalette avec une orientation plus tournée vers les usages de l'eau, notamment agricole a été inauguré en janvier 2024.

Hydropolis matérialise et incarne le rassemblement de la communauté des sciences de l'eau à Montpellier qui compte 400 scientifiques. Mais ce projet permet également de rapprocher les équipes de recherche et le monde de l'entreprise grâce à des espaces spécifiquement dédiés pour accueillir des

entreprises et matérialiser les interactions avec le monde économique. Hydropolis renforce ainsi la coopération entre les industriels et les équipes de recherche afin de faciliter les transferts de technologies, notamment sur les thématiques liées à la qualité de l'eau et à la réutilisation des eaux usées traitées. Le bâtiment accueille notamment la direction du Pôle de compétitivité Aqua-Valley qui compte parmi ses membres près de 250 entreprises.

Réouverture de la piscine de la Motte Rouge

OCTOBRE 2023 | Construite en 1965, l'ancienne piscine universitaire avait fermé il y a dix ans. Après être passée dans le giron de la Métropole de Montpellier et un an de travaux pour un montant de 4.9 millions d'euros, elle est à nouveau accessible avec son bassin de 25 mètres pour le plus grand plaisir des habitantes et habitants du quartier et des nombreux étudiants, étudiantes et personnels de l'Université. Elle a été inaugurée le 7 octobre 2023 et porte désormais le nom de « Françoise et Yves Jarrousse ».



STAPS : un chantier de réhabilitation exemplaire



OCTOBRE 2023 | Le bâtiment A, réhabilité après un an et demi de travaux, a été officiellement inauguré le 19 octobre 2023. Un chantier exemplaire en matière de transition et de performance énergétique, financé à hauteur de 5 millions d'euros notamment par le Plan de relance et le Plan de résilience du gouvernement.

Initialement inauguré en 1980, le bâtiment A, qui accueille le visiteur dès son arrivée sur le campus de l'UFR STAPS, arbore désormais des façades modernes et performantes sur un plan énergétique sur lesquelles se déploient les silhouettes de sportifs et sportives.

Offrant une surface de plus de 3 000 mètres carrés, ce bâtiment avait été construit sur trois niveaux qui ont donc tous été réhabilités et restructurés. Le rez-de-chaussée accueille une e-bibliothèque, la première de l'Université de Montpellier, les services administratifs (scolarité, logistique, accueil), une salle réservée aux personnes en situation de handicap et une belle salle de convivialité donnant sur une petite terrasse.

L'amphithéâtre de 150 personnes a lui aussi été entièrement rénové.

Le rez-de-jardin est dédié en grande partie aux étudiantes et étudiants. On y trouve : le bureau des étudiantes et étudiants, une salle de travail avec trois box individuels et un espace de détente et d'échanges donnant là aussi sur une terrasse extérieure, un tout nouveau learning lab et une salle de sport connectée.

Enfin, le premier étage accueille la direction, la direction des études, la salle du conseil, les bureaux des enseignantes et enseignants et les locaux du laboratoire de recherche Santesih.

Des chantiers de grande envergure engagés

2023 | Les campus Pharmacie et Triolet connaissent de profondes transformations avec des opérations lourdes telles que la rénovation énergétique du campus Pharmacie (bâtiments A, B et I) et la restructuration du bâtiment 13 du campus Triolet (deuxième phase de l'opération « Laboratoires de Physique de Montpellier »).



GOUVERNANCE

➤ Vers un schéma directeur des ressources humaines

Parmi les principaux jalons du contrat d'établissement 2021-2026, figure le schéma directeur des ressources humaines. Son élaboration démarre en 2024.

➤ Vers un schéma pluriannuel de la stratégie immobilière (SPSI)

L'objectif est de proposer, d'ici l'été 2024, un schéma pluriannuel de stratégie immobilière sous la forme d'un rapport construit selon le cadre de la Direction de l'Immobilier de l'État. Il comprendra un volet « Diagnostic » qui permettra d'apprécier tant les performances des bâtiments que l'organisation de la fonction immobilière et un volet « Stratégie » qui mettra en lumière les besoins, une vision à 5 ans et la soutenabilité des projets.

➤ Suivre les recommandations de la Cour des comptes

En 2024, l'Université de Montpellier mettra en œuvre les actions d'amélioration issues du rapport d'observations définitives de la Cour des comptes. Pour ce faire, une méthodologie et une comitologie sont mises en place afin de déployer à court terme les recommandations et observations mentionnées dans le rapport de la Cour des comptes.

IMMOBILIER

➤ Poursuite des opérations de rénovation énergétique

Dans le cadre de l'Opération campus et du Plan de relance, les travaux de rénovation énergétique des bâtiments A, B et I du campus Pharmacie seront finalisés en 2024. Montpellier Méditerranée Métropole préparera le raccordement du campus au futur réseau de chaleur Nord (prévu en 2025) et des études seront lancées pour la rénovation du bâtiment E. La rénovation énergétique des IUT de Nîmes et de Montpellier-Sète, qui bénéficie d'une enveloppe de 10 M€ au titre du CPER et de l'UM, entre dans sa deuxième phase de travaux début mai 2024.

➤ Démarrage de nouveaux chantiers

2024 sera une année dense du point de vue immobilier avec le lancement de nombreux chantiers au premier rang desquels le début de la construction en juin du « Village des Sciences B » sur le campus Triolet qui bénéficie d'une enveloppe de 25 M€ au titre de l'Opération campus pour regrouper des activités de la Faculté des Sciences, des services de vie étudiante et de médecine de prévention. Toujours dans le cadre de l'Opération campus, la construction du Restaurant Saint-Priest (5 M€) démarre en 2024. De nombreux chantiers de rénovation s'ouvrent également en 2024 avec par exemple la restauration de la toiture du conservatoire d'anatomie, la réparation de la passerelle du palais universitaire des sports de Veyrassi et la sécurisation de son parking. Trois projets pilotes d'installation de panneaux photovoltaïques à des fins d'autoconsommation seront mis à l'étude sur les campus Richter, Saint-Priest et IUT de Nîmes. Enfin, des études vont être lancées pour la mise en sécurité du bâtiment 24 du campus Triolet dans le cadre du CPER 2021-2027.

NUMÉRIQUE

➤ Un schéma directeur du numérique

Le schéma directeur du numérique sera présenté en conseil d'administration en 2024. Ce document va guider la transformation numérique de l'établissement pour les 5 ans à venir sous toutes ses dimensions : services, ressources et pédagogies numériques, accompagnement au développement des usages innovants, infrastructures... Structuré autour de 9 grandes orientations stratégiques et aligné sur le contrat d'établissement, le schéma directeur du numérique comportera plus de 120 projets.



UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

Université de Montpellier
163 rue Auguste Broussonnet
F-34090 Montpellier
communication@umontpellier.fr